

L'Émancipation

syndicale & pédagogique



Souffrance au travail ou maltraitance !
Dossier : Aspects de la pédagogie Freinet

novembre 2019

03

Construire le mouvement du 5 décembre et ses suites

L'Émancipation syndicale et pédagogique

10 numéros par an

Éditeur

Les ami·e·s de l'Émancipation
syndicale et pédagogique

Directeur de publication-gérant

Raymond Jousmet
7 rue des Loriots 17180 Périgny
Tel : 05 46 44 90 26

Écrire à : redaction@emancipation.fr

Équipe revue :

Pierre Bergès, Hélène Bertrand,
Annick Champeau, Rosine Charlut,
Quentin Dauphiné, Martine David,
Raymond Jousmet, Françoise Hönle,
Joëlle Lavoute, Émmanuelle Lefèvre,
Marie-Line Novello, Éliane Paul-Di-Vincenzo,
Jean-Denis Peypelut, Karine Prévot,
Pierre Stambul, Olivier Vinay.

Impression :

ÇAVA EXPRESSIONS
114 rue de Meaux 75019 Paris
Tel : 01 43 58 89 68

Dépôt légal en cours

Site : <http://www.emancipation.fr>

Appel à contributions pour le n°04

Toutes vos contributions sont bienvenues.
Adressez vos témoignages, analyses, réactions,
réflexions, outils pédagogiques, dessins,
photos... à redaction@emancipation.fr
Date limite d'envoi pour le numéro
de novembre avant le 17 novembre 2019.

Au lendemain d'une grève d'une ampleur rarement vue (90 % de grévistes) les syndicats de la RATP, rejoints par des syndicats de la SNCF, appelaient à préparer la grève illimitée à partir du 5 décembre, contre le projet de réforme des retraites. Près d'un mois plus tard, le 16 octobre, CGT, FO, FSU, Solidaires, FIDL, MNL, UNL et UNEF, appellent à la grève le 5 décembre.

Pendant ce temps, depuis la publication du rapport Delevoye qui est la base du projet, chacun·e fait ses calculs et mesure ce qu'il/elle perd avec la "retraite universelle" par points voulue par Macron :

- la fin du calcul sur les 25 meilleures années dans le privé, sur les 6 derniers mois dans le public ;
- la fin des régimes spéciaux (sauf peut-être pour les policiers, les militaires et les gardiens de prison) et du Code des pensions pour les fonctionnaires ;
- la fin d'un taux de remplacement garanti, d'une retraite et d'une pension dont le montant serait connu à l'avance, garanti et revalorisé selon la hausse des salaires ;
- la baisse annoncée des retraites dont le volume global serait bloqué à 14 % du PIB alors que le nombre de retraité·es augmentera ;
- la fin d'un système par répartition et de solidarité intergénérationnelle ;
- un âge de départ à la retraite sans cesse repoussé.

De son côté le gouvernement multiplie les manœuvres et les annonces pour tenter de désamorcer la mobilisation qui monte : opérations de communication rebaptisées "grands débats", déclarations restant dans le flou, invitation des directions syndicales à "dialoguer", division des travailleur·ses alors que, contrairement aux annonces faites, ce ne sont pas seulement les travailleur·ses des régimes spéciaux et les fonctionnaires qui seront touché·es par cette réforme mais à l'écrasante majorité des salarié·es.

Les directions syndicales ont donc appelé à "*une première journée de grève interprofessionnelle*". Pour reprendre une expression qu'elles utilisent si souvent, il s'agira donc de "*mobiliser et réussir cette journée de grève*", qui bien sûr "*en appelle d'autres*".

Mais que signifie réussir une journée de grève si la suite n'est pas envisagée avant plusieurs semaines ? Et pourquoi n'avoir pas écrit dans cet appel du 16 octobre la revendication qui pourtant s'impose, le retrait total de ce projet ? Il n'y a pas de marge de négociation. La seule issue possible d'un "dialogue" sur la base de ce projet, c'est de se faire berner par quelques effets d'annonce.

De plus en plus de structures syndicales, voyant l'inefficacité des journées saute-mouton, appellent à une grève illimitée ou reconductible à partir du 5/12: la CGT Services publics, les UD-CGT 13 et 76, les intersyndicales Education 92 et 93, etc.

En ce mois d'octobre, les cheminot·es montrent aussi la voie. À la suite d'un accident ferroviaire, ils/elles ont spontanément et massivement exercé leur droit de retrait, réclamant des mesures urgentes pour la sécurité des personnels et des passager·es. Celles et ceux du centre de maintenance du TGV Atlantique se sont mis en grève contre leurs conditions de travail, et ont paralysé le trafic, sans qu'il y ait eu d'appel syndical. Ils/elles se sont organisé·es et des syndicats ont suivi. Ils/elles ont retenu cette leçon du mouvement des Gilets Jaunes de l'an dernier.

Dans l'Éducation nationale aussi c'est possible. Réussir le 5 décembre c'est bien sûr être nombreuses et nombreux en grève ce jour là, avec tous les autres secteurs mobilisés. Mais c'est surtout s'organiser dès maintenant pour reconduire la grève le lendemain sans attendre les mots d'ordres des bureaucraties syndicales. Cela veut dire débattre dès maintenant de la reconduction dans les AG d'établissements, se réunir le jour même de la grève en AG interprofessionnelle ou en coordination locale, pour rassembler les informations des différents établissements et des secteurs, voter la reconduction, diffuser les motions et appels de grévistes. Cela veut dire engager un mouvement massif et durable jusqu'au retrait total de ce projet.

Raymond Jousmet □

Souffrance ou maltraitance au travail !

En mars 2019, un enseignant de l'école Flammariion à Eaubonne dans le 95, en avril 2019, une CPE du lycée Jean Moulin de Béziers dans le 34, en mai 2019, un instituteur de l'école Victor Hugo de Barrême dans le 04, le 9 septembre un professeur du lycée professionnel de Chamalières dans le 63, le 21 septembre, la directrice de l'école Meuhul de Pantin dans le 93, le 23 septembre un professeur de SVT à Valbonne dans le 06, le 9 octobre le gestionnaire du collège de Louvres dans le 95. Et cette liste n'est pas exhaustive... En moins d'un an, tou-ttes se sont suicidé-es suite à leurs mauvaises conditions de travail et aux pressions exercées par la hiérarchie.

Christine Renon, jusqu'au suicide et après ?

Christine Renon, notre collègue, s'est suicidée samedi dernier dans son école.

Le geste ultime de Christine doit être entendu.

Il doit réveiller notre colère, nos revendications, nos exigences pour notre engagement au service public d'éducation.

Nous devons refuser toutes les fatalités en matière d'enseignement et d'éducation.

Le ministre et ses représentant-es doivent nous entendre.

La multiplicité des tâches des directeurs et des directrices, des exigences que l'administration impose aux enseignants et aux enseignantes, dans le contexte particulièrement difficile de notre département a fini par avoir raison de notre collègue contre toutes les raisons de vivre.

Sa lettre nous a permis de réaliser à quel point, il existe un gouffre entre les exigences de l'administration, toujours plus importantes, et les réponses exigées toujours plus rapides, qui sont déconnectées non seulement du temps de travail pour lequel nous sommes rémunéré-es et qui parviennent à empiéter sur nos vies.

Et tout le monde attend que le directeur, la directrice soit toujours disponible, pour chaque élève, chaque parent, pour chaque enseignant-e, pour chaque professeur-e débutant-e, mais aussi pour la mairie, pour l'Inspection, pour le ministère, pour les procédures de sécurité, pour l'accueil des élèves handicapé-es, les RESS [Réunion d'Équipe de Suivi de la Scolarisation], les REE [Relation Éducation-Économie], les conseils d'école, les conseils des maitres-ses, les conseils de cycle, pour l'animation pédagogique de l'équipe, la rédaction des projets, la recherche de financements, les actions de la coopérative scolaire, l'organisation des sorties scolaires, tout en veillant à la sécurité de toutes et tous, et à la gestion des soins aux enfants malades, pour la chorale du jour de rentrée, pour la passation des évaluations nationales,

pour la remontée des résultats, pour la labellisation E3D [École/Établissement en Démarche de Développement Durable] du jardin de l'école, pour le projet de recyclage des déchets, pour le suivi des élèves avec la médecine scolaire, pour ouvrir la porte de l'école aux parents du petit Marcel qui va chez l'orthophoniste à 15h, et pour accueillir l'ergothérapeute de la petite Fatoumata à 15h 30, pour aménager la scolarité d'Erwan qui s'est cassé le bras, pour aider les parents de Diego à trouver un orthophoniste, et pour accueillir avec bienveillance la petite Sarah qui pleure, mais on ne sait pas pourquoi, pour réunir l'équipe de l'école afin de discuter du dernier changement de programme, qui remplace le dernier programme qui ne datait que de deux ans pourtant, et qui sera sans aucun doute modifié par le prochain ministre.

Et il y a les procédures, les PPMS [Plan Particulier de Mise en Sécurité], l'exercice d'alerte incendie, l'exercice de confinement parfois sans système d'alerte, avec des dossiers à valider alors même que personne ne se soucie du fait que les conditions des exercices ne sont pas toujours réunies, l'important étant de "faire l'exercice" et non qu'il soit utile à quoi que ce soit.

Et il y a l'obligation scolaire en maternelle, qui a modifié brutalement le nombre d'enfants accueillis toute la journée, et même ceux/celles qui ne sont pas du tout prêt-es à quitter leur famille la journée entière, comme toujours sans aucune concertation avec les équipes enseignantes qui ont dû faire face à la nouvelle situation qui n'améliore en rien le cursus scolaire des enfants, mais rend bien plus violente la rentrée des petit-es.

Et il y a réforme des cycles, puis la modification des cycles, la réforme des ZEP, des REP, des EPEP, des RAR, des CLAIR, des ECLAIRs, des REP + qui fait changer les sigles en enlevant à chaque fois des moyens, sans aucune stabilité, sans aucune évaluation, et qui additionne les réunions sans

apporter des réponses aux besoins réels des enseignant-es de terrain.

Et il y a eu les emplois jeunes, les assistant-es d'éducation, les emplois de vie scolaire, les assistant-es administratives, les services civiques, leur précarité et leur disparition, les auxiliaires de vie scolaire et les AESH pour les enfants handicapé-es, dont désormais, il faut partager les horaires d'aide sans même l'accord de leurs parents.

Petit à petit, les tâches des enseignant-es sont devenues plus complexes et désincarnées des réalités de terrain. La formation des enseignant-es est devenue notoirement insuffisante. Il s'agit plus d'un formatage que d'une formation aux réalités du terrain.

Pas plus que celles des enseignant-es la formation des directeurs-trices ne correspond à la réalité du métier. Les directrices et directeurs ont été chaque jour sollicités un peu plus, un peu plus vite, un peu plus fort.

Jusqu'à ce que nous nous retrouvions épouvantablement fatigué-es et qu'il faille le geste ultime de Christine Renon pour nous réveiller.

Alors refusons toute fatalité en matière d'éducation.

Exigeons haut et fort des conditions de travail et d'enseignement à la hauteur de nos missions d'éducation au sein du service public d'éducation.

Refusons d'obéir aux injonctions permanentes dénuées de sens qui abiment nos métiers.

Quand on abîme le travail, quand on abîme le métier, on abîme l'humain et on laisse au bord du chemin les enfants les plus vulnérables.

Ne transformons pas notre attachement au service public d'éducation en une soumission permanente et aveugle aux réformes, aux directives, à la multiplication des injonctions paradoxales.

Pour que les écoles soient de véritables lieux de vie, d'accueil, d'enseignement, dans lesquels élèves, enseignant-es et parents puissent se retrouver autour des progrès de chaque enfant, il est indispensable d'avoir du personnel enseignant, agent-e et animateur-trice stable et formé.e, disposant de bonnes conditions de travail et d'un salaire décent et stable.

À Pantin, en particulier, il est indispensable d'avoir un-e inspecteur-trice stable et formé-e.

Il est indispensable que les rythmes scolaires soient améliorés pour stabiliser les équipes enseignantes et favoriser la réussite de tous les élèves.

Il est indispensable que l'ensemble des directeur.trices aient une décharge complète au service de leur école, des enseignant-es et des enfants.

Il est indispensable que tous les enfants et particulièrement les plus vulnérables bénéficient, dès la petite section, des aides nécessaires spécialisées ou non et qu'ils et elles puissent trouver à l'intérieur de l'école toutes les aides médicales et psychosociales dont ils et elles peuvent avoir besoin, particulièrement dans les secteurs les plus défavorisés.

Il est nécessaire que toutes et tous puissent travailler dans des bâtiments adaptés à l'âge des enfants sans concentration excessive des élèves dans des espaces trop restreints.

Les enquêtes et les rapports sur le niveau scolaire des élèves se succèdent et les politiques de tous bords feignent d'ignorer, en multipliant les réformes, la réalité incontournable de l'échec scolaire qui reste les inégalités liées à l'origine sociale des enfants.

Notre département, celui de notre collègue Christine Renon, en est un exemple flagrant et honteux.

Le plus grand hommage que nous pourrons rendre à Christine Renon, ce sera de lutter pour nos droits et pour ceux de nos élèves.

Le collectif des directeurs et directrices de Pantin □



Pas de Légion d'Honneur pour Christine Renon

Il n'y aura pas de Légion d'Honneur pour Christine Renon, pas de beau discours du président aux Invalides ou ailleurs.

Christine Renon c'est cette directrice d'école de 58 ans qui s'est suicidée, poussée à bout par un système absurde qui écrase les enfants et les personnels, poussée à bout par le manque de moyens, poussée à bout par les injustices, poussée à bout par le cynisme et l'indifférence de sa hiérarchie.

Ce cri final de Christine Renon, c'est le cri de millions de Français-es, écrasé-es, méprisé-es, déprécié-es par des politiques dégueulasses qui les précarisent, les malmènent, les appauvrissent... nous sommes tous, toutes (ou presque) des Christine Renon... mais pour toutes les Christine Renon de France, il n'y a pas de cérémonie, pas de discours, pas de légion d'honneur.

Pour toutes les Christine Renon de France il n'y a que des gaz, des LBD, des gardes à vue, des yeux crevés, des mains arrachées... pour seul dialogue et pour seule oraison.

Jean-Marc (chronique radiophonique) □

Maltraitance au travail : il y a des responsables !

“Le gestionnaire du collège Mauriac de Louvres dans le 95 s’est suicidé ce matin. Il est sorti du collège et est allé se pendre dans un arbre dans le parc attenant à son établissement.”

Cette triste nouvelle, dans sa sèche brièveté dit beaucoup. Les personnels de l’Éducation nationale n’en peuvent plus, et ce dès la rentrée, quels que soient leur catégorie, leur expérience, le type d’établissement dans lequel ils ou elles travaillent, à Pantin, à Clermont-Ferrand, à Nice ou à Louvres.

Ils elles n’ont pas tou-tes eu la clairvoyance ou l’énergie de Christine Renon qui a nommé ce qui l’a amenée à vouloir en finir et s’est donné les moyens que son geste ne soit pas occulté ou détourné de son sens par la hiérarchie. Ce qui est sûr c’est que tous ces suicides ont un rapport direct avec le travail, qu’ils se soient déroulés sur le lieu même de ce travail ou dans l’immédiate proximité et/ou qu’ils aient un rapport explicite avec la maltraitance qu’ont subi ces personnels.

Car c’est bien de maltraitance au travail qu’il s’agit ! Cela suffit de lire, y compris dans les communiqués syndicaux ou de solidarité que ce serait la “souffrance au travail” qui serait venu à bout de ces collègues. La souffrance, c’est la sensation plus ou moins subjective qui résulte des conditions objectives de travail et des rapports avec la hiérarchie... La maltraitance, elle est la somme des difficultés liées aux fermetures de postes, au effectifs en hausse, au manque de moyens, à l’empilement de réformes et d’injonctions contradictoires... dans un tel contexte explosif c’est criminel de dévaloriser le sens du métier, la liberté pédagogique individuelle et collective, le respect de la dignité de chacune

par les gestionnaires, d’augmenter le temps de travail (imposition d’heures sup, et de formations pendant les vacances). Et aussi de confier à des technocrates toujours aussi mal formés mais affublés de la casquette de responsables de ressource humaines, comme prémice du deal proposé sur les retraites par Macron ; l’adage n’est plus seulement “perdre sa vie à la gagner”, mais perdre sa vie à gagner une retraite de plus en plus illusoire.

Et surtout, que l’administration cesse de chercher dans la vie de ces victimes d’un système qui les a broyées de quoi la dédouaner de ses responsabilités. Comme cela a été scandaleusement tenté par le DASEN 93, lors du CHSCT de Bobigny, arraché par les représentant-es des personnels pour faire la lumière sur les conditions objectives faites à Christine.

Même si c’est à un niveau de gravité moindre, les tentatives de suicide, comme à Marseille, les agressions de personnels, comme dans le 95, mais aussi les agressions ou meurtres d’élèves, comme dans le 93, participent de la même maltraitance. Toutes ces tensions qui rendent de plus en plus difficile la vie dans les établissements et les écoles, Blanquer en porte une sacré responsabilité, avec ses contre réformes et sa loi “de la confiance” que nous combattons, mais aussi avec toutes les autres contre réformes qu’il a mises en œuvre depuis 2009, en tant que directeur général de l’enseignement scolaire.

Émancipation tendance intersyndicale, le 9/10

Suicide de notre collègue Christine Renon, directrice à Pantin : plus jamais ça !

Le geste désespéré de Christine le samedi 21 septembre, directrice de l’école Méhul à Pantin, bouleverse toute notre profession.

Par un courrier adressé à quelques personnes, notre collègue décrit le difficile exercice de son métier d’enseignante et de sa fonction de directrice. Elle y explique l’impossibilité de faire face, au quotidien, à l’ensemble de ses responsabilités malgré son profond attachement à sa mission, ses élèves et leurs familles comme à ses collègues. Sa lettre explique comment cette impossibilité de faire face a conduit à son épuisement puis à l’irréparable pour mettre un terme à sa souffrance devenue insupportable.

Avec les organisations syndicales SNUipp-FSU, SE-Unsa, Sgen-CFDT, CGT-Éduc’action, Sud-éducation, en signant cette pétition, j’exprime ma plus vive émotion et mon soutien aux proches de Christine ainsi qu’à ses collègues, aux élèves et aux familles de son école, et exige qu’un chantier portant sur les conditions d’exercices de nos métiers à l’Éducation nationale soit ouvert en urgence afin d’obtenir des mesures concrètes d’amélioration de nos conditions de travail.

Cette signature s’ajoute à l’expression de mon émotion et de mon soutien jeudi 3 octobre, jour des obsèques de Christine Renon, par une marque personnelle ou collective de deuil, un moment de recueillement dans mon école avec l’ensemble de mes collègues, les autres personnels de l’école, les parents d’élèves, les élu-es... ou dans le cadre des initiatives prises dans les départements (rassemblements, interpellations, grève...).

Par cette signature je réclame une toute autre qualité de vie au travail et je refuse que le travail engendre des situations de souffrance au quotidien, notamment par des demandes, des prescriptions et autres injonctions, le plus souvent dans l’urgence qui font perdre le sens de nos métiers. Un tel drame ne doit plus se reproduire.

Pétition intersyndicale CGT, SGEN-CFDT, SE-UNSA, SNUIPP-FSU, SUD éducation, 1^{er} octobre 2019

Le lien vers la pétition : <https://plus-jamais-ca.fr>

Un TAG ? Une GAV !

Le lycée Romain Rolland d'Ivry a été le lieu d'une forte mobilisation lycéenne contre la loi Blanquer. Mais il a été aussi le lieu d'un acharnement administratif, judiciaire et policier. Nous publions ci-dessous un article rédigé par une actrice de la mobilisation.

A partir du 30 novembre 2018, plusieurs centaines de lycées se sont mobilisés contre les réformes Blanquer.

Du 3 au 7 décembre, la police a riposté : gaz, LBD-40... Des dizaines de lycéen·nes ont été blessé·es, et 3200 placé·es en garde à vue (GAV). Des "affaires" ont été jugées ou sont en passe de l'être.

Si nous souhaitons la raconter, cette histoire, ne nous le cachons pas, c'est parce que nous sommes un peu fier·es. De n'avoir baissé ni la tête ni les bras. D'avoir créé de splendides amitiés et des solidarités indéfectibles. Nous sommes lucides, aussi. Nous avons conscience que l'histoire et la réputation du lycée et de la ville, connus pour leur détermination dans diverses luttes, ont joué en notre faveur. Nous remercions tous ceux et celles, très nombreux·ses, qui ont soutenu le mouvement, des élu·es, des militant·es, des élèves et leurs familles, des syndiqué·es, des habitant·es... Face à l'arbitraire scolaire, aux inégalités sociales et à la violence d'État, une dynamique collective et combative s'est créée.



Rappel des faits

Revenons rapidement sur la chronologie des événements.

Dans la nuit du lundi 3 au mardi 4 décembre 2018, cinq élèves du lycée et l'un de leurs camarades sont placés en garde à vue pour soupçon de tag "Macron Démission" sur le panneau extérieur du lycée. Un premier regroupement devant le commissariat d'Ivry intervient dès mardi soir. Nous apprenons parallèlement qu'une plainte nominative a été déposée par l'établissement pour "dégradation volontaire et aggravée de biens publics".

Le mercredi 5 décembre marque le début d'un blocus de 18 jours, organisé par les élèves en soutien à leurs camarades. Parenthèse (et évidence) : avant la garde à vue, le blocus ne prenait pas ; après, il devient massif et durable. On ne se contente pas de protester contre les réformes de l'éducation, mais on défend les nôtres, victimes de cette lutte.

Devant le lycée : présence de parents, d'élu·es, de syndiqué·es, de militant·es. Une trentaine de professeur·es dénonce aussi la disproportion entre, d'un côté, les faits reprochés, et, de l'autre, la plainte déposée et la longueur de la GAV (36 heures en tout). Et ces profs s'emploient (parfois en vain) à éviter, devant le lycée, tout heurt entre les élèves mobilisé·es et la police.

Un mouvement inédit insuffisamment soutenu

Le mouvement lycéen de décembre 2018 frappe : par son intensité, sa massivité, par la violence de la répression qu'il a subie. Et, surtout, par l'indifférence générale dans laquelle il s'est déroulé. Hormis quelques médias locaux et/ou alternatifs, qui l'a relayé ? Hormis quelques élèves, parents, citoyen·nes, et de rares membres de l'Éducation nationale, qui l'a soutenu ?

Ce qui heurte, c'est l'abandon presque intégral des lycéen·nes par le reste de la population, des médias, des profs, des représentant·es politiques et syndicaux. Et nous, nous souhaitons vous raconter notre histoire : comment chez nous, au lycée Romain Rolland d'Ivry-sur-Seine (94), à partir du 4 décembre 2018 et jusqu'à aujourd'hui, nous – élèves, parents, profs, habitant·es... – n'avons pas renoncé à nous élever contre ces injustices. Nous ne sommes pas les seul·es, bien sûr. Mais pas loin.

Durant les dix-huit jours de blocus, nous ne cessons tous de le marteler : le retrait de la plainte est la seule issue. La proviseure, épaulée par un membre du rectorat, oppose une fin de non-recevoir systématique. Le sentiment d'humiliation et de colère nous gagne tous et toutes, encore plus les élèves. La présence permanente de forces de police devant le lycée échauffe les esprits. Quelques incidents émaillent ces journées : deux adultes blessés, trois élèves interpellés pour soupçon de départ de feu (et relâchés au bout de six heures).

Le jeudi 13 décembre, le rectorat finit par accorder une audience à quatre représentant-es du lycée (deux professeur-es, un élève, un parent d'élève). Nouveau camouflet : la plainte ne sera pas retirée.

Lundi 17 décembre : convocation des délégué-es d'élèves par la cheffe d'établissement à 8h. Mais la réunion est retardée par la découverte de tags inscrits la nuit même à l'intérieur de l'établissement. Tags plus offensifs, visant directement la proviseure et le lycée pour revendiquer, une fois de plus, le retrait de la plainte.

Le rôle politique de la répression

À ce stade du récit, petite pause. On serait tenté de dire, au premier abord, "tout ça pour ça..." : toute une débauche de moyens coercitifs et répressifs pour un soupçon de tag "*Macron démission*" – alors inscrit sur la plupart des murs du pays, en ce lendemain d'acte III des Gilets jaunes...

Tout ça pour ça, effectivement. Car du point de vue du pouvoir, il fallait matraquer d'emblée toute tentative de révolte lycéenne. Si la GAV des élèves fut si longue, si une plainte a été déposée, si ni les instances du rectorat, ni celles du parquet n'acceptèrent de revenir sur leur décision, c'est bien que CE pouvoir (comme ses prédécesseurs) craint par-dessus tout que "les banlieues" opèrent la jonction avec l'autre mouvement populaire en cours, celui des Gilets jaunes.

Mais, à bien y réfléchir, le pourrissement de la situation ne provient pas que du 4 décembre : il remonte à bien plus loin. La répression du mouvement lycéen de décembre 2018 puise ses racines dans les violences policières, sociales, scolaires que subissent les banlieues depuis quarante ans. Chez nous, plusieurs petits faits l'attestent, même si cette question mériterait d'être creusée : 1) les élèves n'ont pas été pris en flagrant délit, mais ils ont été placés en GAV après avoir subi un contrôle d'identité – qu'ils endurent, en réalité, au quotidien. 2) les élèves les plus déterminé-es à lutter contre les réformes Blanquer, à soutenir leurs camarades et à tenir le blocus sont justement les enfants des classes populaires. 3) les semaines de blocus l'attestent : l'institution scolaire fabrique de la colère à force d'ignorer ceux et celles qu'elle devrait défendre. Le dédain de la hiérarchie de l'Éducation nationale, le mépris qu'elle afficha face aux élèves ont littéralement pourri la situation.

L'acharnement

Reprenons le cours du récit. Après le 17 décembre, le blocus perdure jusqu'aux vacances. Les élèves, réunies en AG, votent la reprise des cours à la rentrée de janvier, qui se déroule normalement. Le mois de janvier se passe, le mois de février aussi. Plus de nouvelle, ni de la police, ni de la justice, ni du lycée qui n'exige aucune sanction contre aucun élève. L'épisode semble refermé.

Et pourtant : le 20 février, deux mois plus tard, "l'affaire" reprend.

Ce mercredi, aux aurores, en plein bac blanc, six (autres) élèves sont perquisitionnés chez eux, littéralement traînés dans les commissariats de Vitry et de Créteil, et placés en GAV – 36h, une fois de plus, pour quatre d'entre eux. Ils sont soupçonnés des tags du 17 décembre. La mobilisation reprend, mais plus mollement... Les tags, un peu grossiers il est vrai, du 17 décembre ont choqué certaines sensibilités pudibondes, qui se sont arrêtées à leur forme brute et n'y ont pas vu l'expression d'un ras-le-bol exacerbé par deux semaines de conflit. Quatre élèves (trois mineurs et un majeur) sont convoqués devant le juge. Les chefs d'accusation sont lourds. La situation divise la salle des profs, et les soutiens "historiques" du mouvement s'estompent.

C'est dans ce contexte qu'à la fin du mois de février, une douzaine d'entre nous – élèves, parents, profs, citoyen-nes, militant-es ou non – décidèrent de créer un collectif, provisoirement dénommé le "collectif Romain Rolland". L'urgence était de défendre les quatre élèves inculpés, d'éviter leur exclusion du lycée, de payer les frais d'avocat et de préparer leur future défense. Grâce à de multiples concours, de la ville, des élu-es, des familles, des ami-es, nous avons mis sur pied une caisse de soutien, alerté les médias, organisé plusieurs repas collectifs, et surtout un concert – autant d'actions qui nous ont permis de recueillir suffisamment de fonds pour, au moins, payer les frais de justice. Et aucun élève ne fut exclu de Romain Rolland.

Où en sommes-nous aujourd'hui ? Les élèves mis en examen seront convoqués, jugés. L'un d'entre eux risque une peine de prison ferme, les autres, plus vraisemblablement, des amendes. Nous nous remobiliserons pour les procès.

À terme, nous sommes évidemment prêt-es à étendre notre action, et à ne pas nous en tenir à la défense de "nos" lycéens, à rappeler sans cesse, à travers les exemples concrets dont nous avons été victimes ou témoins, que la violence répressive doit être combattue partout où elle fait rage.

Notre collectif, ce sont des moments de lutte, mais aussi des instants de joie et de fraternité. Les repas, le concert, furent beaux, heureux, solidaires. Les expressions qui en jaillirent aussi. Pour conclure, donnons la parole à l'un de nos membres, élève à Romain Rolland, gardé à vue le 20 décembre, qui a su mieux que quiconque donner un sens à notre bataille.



La réponse à un article désastreux

Le 11 mars 2019, en réaction à un article désastreux publié dans **Le Parisien** (ce n'a pas été toujours le cas...), Ghais Bertout-Ourabah, place de la Mairie à Ivry-sur-Seine, a prononcé ces mots :

«Le mercredi 20 février 2019 à 6 heures du matin, nous sommes cinq élèves du lycée Romain Rolland à avoir subi une perquisition à domicile.

*Nous sommes tous choqués de l'article paru dans **Le Parisien** le 21 février 2019 titré : « Ivry : des armes et des brassards police saisis lors des perquisitions chez les lycéens » et écrit par D. Courtine.*

Nous sommes indignés de ce titre racoleur qui nous présente comme des délinquants. Nous aurions apprécié pouvoir nous expliquer sur la présence de ces objets chez nous. Il s'agit, pour les brassards, cela peut étonner, d'accessoires utilisés dans le cadre d'un atelier théâtral et de projets de cinéma. Quant au katana et au pistolet d'airsoft retrouvés chez les élèves majeurs, ce n'est pas interdit par la loi. N'aurait-il pas fallu nous convoquer tous pour pouvoir nous expliquer sur les faits ? Nous tenons à préciser qu'aucun de nous n'était connu des services de police avant les faits. Nous ne sommes pas des délinquants. Plus grave : nous avons constaté avec un grand malaise que cet article a beaucoup été relayé sur Twitter par des comptes d'extrême-droite, accompagnés de commentaires comme : « Jeunesse Benallienne ! », « Les Benallas de banlieue ! ». Certains se livrent même à des insultes personnelles.

Nous aurions souhaité pouvoir nous exprimer sur cette perquisition très humiliante : nous avons été menottés devant nos parents, nos chambres retournées pour des faits remontant à deux mois. Une perquisition sans réel sens ; des ordinateurs portables, clefs USB, disques durs externes, un katana, une arme d'airsoft, un drapeau de l'Algérie, un autre du PSG ont été réquisitionnés pour "l'enquête".

Voilà bien la suite du contrôle d'identité le soir des faits : armes pointées sur nous, tutoiement, insultes, langage virulent, palpation dégradante, aggravée par les assauts d'un chien non maîtrisé. La perquisition et la garde à vue n'étaient-elles pas une tentative d'intimidation ?

Nous essayions juste de nous exprimer face aux réformes du lycée, à l'aberration qu'est ParcoursSup, au manque de professeurs, de moyens, à la surcharge des classes, à la disparition progressive des options.

De ce fait, nous aurions apprécié pouvoir nous exprimer également sur le fond de l'affaire. Rappeler que cette perquisition est la suite de faits qui remontent à décembre 2018. Avant de continuer mon propos, j'aimerais citer Martin Luther King qui disait : « La violence, c'est le cri de ceux qui ne sont pas entendus ». C'est pour cela que j'aimerais rappeler que ces tags insultants qu'on nous reproche sont apparus après deux semaines et demie d'un blocus que nous continuons à considérer comme légitime. Faut-il encore rappeler la disproportion entre un tag « Macron démission » et 36 heures de garde à vue, ainsi que la plainte déposée par la proviseure ? La fatigue s'accumulait, un climat anxiogène naissait chez les lycéens face au refus de tout réel dialogue avec les représentants de l'Éducation nationale. Nous avons le sentiment de ne pas être entendus, d'être incompris. Comment ne pas être tendus ? Présence, tous les jours, des forces de l'ordre devant le lycée, interpellation musclée de nos camarades un jour de blocus, sentiment d'abandon. Tant de facteurs qui créent de l'incompréhension et de la frustration.

Nous pensons que le ministre de l'Éducation nationale, Jean-Michel Blanquer, devrait songer à établir une réelle égalité scolaire en France, faire des lycées de banlieue une priorité au détriment des élites, revoir la plate-forme d'accès aux études supérieures. Nous ne sommes pas convaincus que l'affichage des drapeaux français et européen ainsi que l'affichage de **La Marseillaise** dans les classes amélioreront nos conditions d'études ainsi que notre réussite.

À présent, nous souhaitons préparer notre défense pour répondre de nos actes face à la justice. Nous aimerions remercier toutes les personnes qui nous soutiennent, et particulièrement nos professeurs. Montaigne disait : « Enseigner, ce n'est pas remplir des vases, mais allumer des feux ». Depuis le blocus, nous avons le sentiment que cette flamme grandit, non pas une flamme de haine, mais une flamme d'espoir. Cela peut paraître utopiste, mais c'est ensemble, main dans la main, en luttant face à cette répression face aux inégalités qui nous entourent, que nous bâtirons un monde meilleur. Pour finir, je dirai qu'aussi violente et brutale soit-elle, la répression ne pourra faire taire la voix des lycéens."

Collectif Romain Rolland □

Sur Twitter :
Collectif Romain Rolland@RRolland94200

Contre la casse des retraites, contre l'appauvrissement des retraité·es Pour la solidarité entre les générations Organisons une riposte de toutes les forces sociales, véritablement unitaire et offensive

Nous relayons ici une pétition initiée par par SOLIDAIRES Auvergne.

Appuyé sur le rapport Delevoye publié en juillet 2019, le gouvernement et le président de la République veulent imposer au plus grand nombre un nouveau recul social en matière de retraite. Cette nouvelle étape de destruction vient s'ajouter à la réforme de l'assurance chômage qui risque de faire tomber dans la pauvreté des milliers de personnes quand 85 % des embauches sont en CDD, dont 60 % de moins d'un mois.

Nous rejetons le projet de régime "universel" par points car ce système ne garantit aucun niveau de retraite puisque le montant de la pension dépendra de la valeur du point, décidée par le gouvernement au moment où on partira en retraite, et revue chaque année. Seul le niveau de cotisation est défini. Le régime "universel" par points c'est la disparition des 42 régimes de bases et complémentaires qui prennent en compte les spécificités professionnelles ou les contraintes particulières des différents métiers. C'est aussi la suppression de dispositifs de départs anticipés liés à la pénibilité pour un nombre non négligeable de travailleuses et de travailleurs.

Nous rejetons l'allongement de la durée de vie au travail. L'instauration d'un âge pivot à 64 ans en dessous duquel un départ sera puni d'une nouvelle décote constituerait un véritable recul de l'âge de la retraite. L'allongement de la durée de cotisation, c'est exactement la même chose. Dans un cas comme dans l'autre, c'est le travail à vie quand des millions de jeunes aspirent à trouver un emploi. Si les anciens travaillent plus longtemps, les jeunes seront plus longtemps chômeurs, chômeuses ou précaires.

Nous rejetons le calcul du niveau de pension sur l'ensemble de la carrière plutôt que sur les meilleures années, ou les six derniers mois dans la Fonction publique. Cette méthode de calcul pénaliserait encore davantage les plus petits salaires, celles et ceux qui ont

subi le temps partiel, les périodes de chômage ou de précarité. Cette méthode de calcul creuserait encore les écarts au détriment des femmes.

Cette réforme est une réforme contre notre système solidaire de retraites. Elle baisserait une fois de plus le niveau de pension de toutes et tous. Elle vise à pousser celles et ceux qui ont encore un salaire suffisant vers les systèmes d'assurance privée où chacun joue sa retraite en bourse, les autres devant se contenter d'un minimum baptisé "universel".



Les vieux dans la misère... On n'en veut pas de cette société là.

Nous ne pensons pas que les réactions éclatées, syndicat par syndicat, soient la bonne stratégie pour gagner. Salarié·es, fonctionnaires, actifs, retraité·es, chômeurs, chômeuses, étudiant·es, syndiqué·es, non syndiqué·es, militant·es associatif·ves, militant·es politiques, Gilets Jaunes, rouges ou verts, hommes et femmes attaché·s au progrès social, **nous voulons nous battre dans l'unité par des actions, des**

manifestations, des grèves avec l'ensemble des forces sociales pour une retraite digne qui s'inscrit dans la continuité du salaire.

Pour la retraite à 60 ans.

Pour une pension à 75% du revenu d'activité.

Pas de pension inférieure au Smic.

Pour une durée de cotisation à 37,5 ans.

Pour la ré-indexation des retraites sur le salaire annuel moyen.

Pour la prise en compte des années d'études, de formation et de recherche d'emploi.

Pour signer c'est ici :
<http://unitepourgagner.fr/>

À Lyon comme à Paris et à Bruxelles :

Une même politique contre les réfugiés

À Lyon se multiplient les mesures contre les sans papiers : obstacles mis à leur régularisation, entraves à la scolarisation des mineurs isolés, OQTF et expulsions, fermetures de squats.

Ces mesures sont la mise en œuvre de la politique nationale décidée par Macron. Corrélativement, le gouvernement français participe à la définition d'une politique européenne de plus en plus hostile aux migrants.

Macron et sa politique migratoire : de pire en pire

Depuis 2017, Macron poursuit la politique menée contre les exilés, et l'a accentuée avec la loi Collomb.

Mais les annonces faites depuis début septembre aggravent cette politique.

Le 16 septembre, Macron a déclaré vouloir faire de l'immigration une question centrale, et "regarder le sujet en face", car la France serait "en train de devenir le premier pays européen de demande d'asile". Ce qui est faux (relativement à la population, elle est au 11^e rang ; en valeur absolue, elle est au 2^e).

Macron prépare les élections à venir, se place sur le terrain de Le Pen, et légitime ainsi la xénophobie.

Le ministère de l'Intérieur étudie donc de nouvelles mesures : rejet systématique des demandes d'asile en provenance de pays déclarés "sûrs", durcissement des conditions du regroupement familial, réduction de l'accès aux prestations sociales...

Et Les Républicains (LR) en rajoutent : Valérie Pécresse veut en matière d'immigration "un choc d'autorité" ; Guillaume Larrivé – pour qui la France serait "exposée au chaos migratoire" – réclame la fin du "droit des étrangers à immigrer en France", voire la "suppression du droit du sol".

Un grand débat... et des offres de service au gouvernement

Début octobre, le gouvernement organise un débat au Parlement (sans vote) pour préparer de nouvelles mesures contre les migrants.

Sans attendre, le 18 septembre, une tribune publiée dans *Le Monde* se félicite de ce débat. Ses signataires annoncent qu'ils vont "livrer au débat public, d'ici au début 2020, une réécriture du droit des étrangers en France". Il s'agirait de "sortir des postures stériles" et notamment de "la surenchère pour un accueil sans règles ni limites".

Ce droit nouveau, supposé respecter "la dignité humaine", permettrait de faire le tri entre demandeurs d'asile, réfugiés climatiques et migrants économiques (selon les "besoins des entreprises" et les "préoccupations [sic] des salariés"). In fine, un tel droit donnerait "les moyens d'un retour effectif – volontaire ou contraint – des personnes" non autorisées à séjourner en France.

Parmi les signataires : un préfet, Jean-François Carencio, président de Coallia ; Jean-François Ploquin, directeur de Forum réfugié-Cosi et Frédéric Sève, secrétaire national de la CFDT.

Assez de nouvelles mesures contre les exilés !
Régularisation de tous les sans-papier !
Liberté de circulation et d'installation !

Les exilés, boucs émissaires pour masquer l'austérité

Le gouvernement veut réduire l'aide médicale d'État (AME) attribuée aux migrants sous couvert de débusquer les "abus" et les "fraudes", selon les termes d'Agnès Buzyn.

De même, le gouvernement envisage de remettre en question la PUMA (protection universelle maladie), accordée à tout demandeur d'asile pendant un an. La PUMA serait retirée immédiatement aux demandeurs d'asile déboutés.

Quant à Valérie Pécresse, elle propose de refuser le titre de séjour aux personnes "qui viennent en France se faire soigner".

Mais les travailleurs migrants rapportent plus à la Sécurité sociale qu'ils ne lui coûtent. En réalité, ce ne sont pas les migrants qui ruinent la Sécu et les hôpitaux : ce sont les exonérations de charges patronales et les coupes budgétaires imposées par Macron.

Mineurs et jeunes majeurs isolés en danger

Arrivés seuls ici à 14, 15, 16, 17 ans, ces enfants ont connu l'enfermement, la torture, échappé à la mort dans le désert ou en mer... En France, de nouvelles épreuves les attendent.

Mineurs en danger : créé par la loi Collomb, le fichier biométrique AEM (aide à l'évaluation de la minorité), géré par la préfecture, centralise les informations (identité, isolement...). Convocations à la PAF, levée de la protection de l'ASE s'enchaînent. Fichés majeurs, sans papiers, ils peuvent recevoir une OQTF, être expulsés.

Mineur sans école : à cette rentrée, des centaines de collégiens n'ont pas de place ; pour les jeunes étrangers, la scolarisation devient très difficile. Avec Macron, le "droit à la scolarisation" après 16 ans n'est plus un "droit".

Jeunes majeurs scolarisés ou diplômés (bac pro, mention complémentaire...), voués à la clandestinité : la préfecture leur refuse un titre de séjour, leur interdit de vivre de leur travail...

**Une protection pour tous les mineurs !
Une école pour tous !
Des papiers pour tous !**



11 septembre : expulsion de l'Amphi Z

Après plus de vingt mois d'occupation, l'amphi Z a été expulsé le 11 septembre à 11h30. Les 150 personnes qui y vivaient, se retrouvant à la rue, cherchent alors un asile à la Fac de Lyon 2, sur le campus de Bron.

Ils sont aussitôt expulsés de Lyon 2. Des dizaines de jeunes migrants sont donc chaque soir à la recherche d'un abri.

Collège Maurice Scève : un répit ?

Le collège Maurice Scève, désaffecté, est occupé depuis des mois pour permettre à plus de 450 migrants, essentiellement mineurs et jeunes adultes d'être à l'abri.

La Métropole a demandé à la justice l'expulsion immédiate des migrants. Mais dans une ordonnance rendue le 24 septembre, le Tribunal d'instance a accordé un délai d'un an avant l'expulsion. Il a pris acte du fait "que le nombre d'hébergements en structure officielle est notoirement insuffisant...", et il a tenu compte de la mobilisation et de la solidarité qui ne cesse de s'exprimer.

Restent d'innombrables difficultés : sur-entassement, manque de chauffage, de prise en charge sanitaire et scolaire... La responsabilité de la ville de Lyon et de la Métropole, de la Préfecture et du rectorat reste entière, alors que ces pouvoirs se déchargent de ce qui leur incombe sur les bénévoles et les associations.

Union européenne : le commissaire de l'ignoble

Après la nomination d'Ursula von der Leyen, nouvelle présidente de la commission européenne, on découvrait le 10 septembre que le commissaire européen chargé des migrants était aussi chargé de "protéger notre mode de vie européen" ! Les migrants seraient donc un danger pour ce mode de vie ?

Question : quand l'Église polonaise et le parti au pouvoir en Pologne interdisent le droit à l'avortement, ou mènent une campagne homophobe, ils protègent aussi "le mode de vie européen" ?

Digne de l'extrême droite, cette nouvelle appellation fit scandale. On exigea sa suppression. Mais, sur le fond, la politique de l'UE demeure : elle fabrique des travailleurs sans droits parce que n'ayant pas de papiers, cela pour le seul bénéfice des patrons. Et partout, les droits des travailleurs régressent.

Lyon, le 11 octobre 2019

Collectif de soutien aux réfugiés et migrants

Lyon-69 : ActForRef, ATTAC 69, CGT Vinatier, CGT-Éduc'Action 69, Union Départementale CGT, Union Départementale CNT, Collectif Agir Migrants, Collectif Amphi Z, Collectif des étudiantEs étrangerEs, Collectif 69 Palestine, Émancipation-69, FSU 69, LDH 69, Migrations Minorités Sexuelles et de Genre, MRAP LYON 1-4 et 3-7-8, RESF-69, Union Syndicale Solidaires 69, Solidaires ÉtudiantEs, Solidaires Retraités 69, SUD santé sociaux 69, UJFP Lyon, Union Communiste Libertaire (UCL), EELV 69, Ensemble!, France Insoumise Migrations, L'insurgé, Lutte ouvrière, MJCF 69, Nouveau Parti Anticapitaliste, Nouvelle Donne, Parti de Gauche 69, PCF, UPC... ☐

Contact : collectifrefugie69@laposte.net

Le langage inclusif : pourquoi, comment

Une réflexion sur le langage nous entraîne bien au-delà des éléments purement linguistiques. L'ouvrage d'Éliane Viennot, montre remarquablement qu'il en va de la représentation des relations entre les sexes et des rapports entre dominé-es et dominants. Elle revient sur l'aspect historique de la masculinisation de la langue et fait le tour des propositions actuelles pour rendre notre langage inclusif.

La masculinisation du français

En France, c'est au début du XVII^e siècle, avec la création de l'Académie (1635-1637) que la masculinisation de notre langue s'installe. Cette institution, telle une "police de la langue", commence la mise en œuvre de réformes infondées linguistiquement mais idéologiquement orientées : contre les innovations de la Pléiade, contre les simplifications orthographiques, contre le féminin. La création des universités au XIII^e siècle, avait auparavant permis l'installation d'une domination du sexe masculin sur le féminin, en réservant aux seuls hommes la possibilité de passer les diplômes et l'accès aux charges de la fonction publique. Grâce à l'imprimerie (XV^e siècle), ces mêmes hommes ont pu produire des écrits pour faire connaître leurs idées et servir leurs intérêts de classe. Au nom de "l'ordre", l'Académie, s'enferme dans un conservatisme de plus en plus rigide, non sans soulever dès l'origine des protestations.

Les différents domaines de la masculinisation

À la fin du XIII^e siècle, on trouve nombre de métiers féminins tels que archière, cervoisière, maïresse, tavernière et de fonctions comme baronnesse, clergesse, prévôte, doctoresse, chirurgienne, médecine... peu à peu la finale en "trice" apparaît tel "impératrice". Même si la période du "moyen français" (XIV^e-XV^e), voit certains infléchissements masculinistes avec par exemple l'apparition du pronom "il", plutôt qu'un pronom neutre comme "ça" dans des expressions telles que "Il pleut", "il faut partir", c'est bien l'Académie qui va imposer des réformes en profondeur.

Une des premières sera la condamnation entraînant la disparition des noms féminins de professions : l'Académie décide qu'il faut dire dorénavant pour une femme, poète, médecin, auteur, peintre, etc. ; aucun nom ayant à voir avec une occupation prestigieuse proche du savoir, de la création ne doit exister au féminin.

Une autre réforme : l'accord de proximité doit laisser place, quelque soit l'énoncé, à l'accord au masculin pluriel. Parce que "le genre masculin est plus noble" écrit Duplex en 1651 ; "à cause de la supériorité du mâle sur la femelle" parachève Beauzée en 1767. Une autre décision : l'emploi unique du masculin dans des formes qui jusqu'alors variaient en genre et en nombre "Fidèle, je la suis", "Fidèles, nous les sommes" deviennent alors, "Fidèle, je le suis" et "Fidèles, nous le sommes". L'élision du "a" devant une voyelle, dans les déterminants de noms féminins "m'amie", disparaît au profit de "mon amie". Enfin, l'emploi du pronom "il" remplace "c'est" dans les expressions demeurées neutres lorsque l'adjectif qui suit est suivi d'un complément : "C'est facile de monter là-haut", devient "Il est facile de monter là-haut", pour plus d'élégance soit-disant.

Une réponse des misogynes aux progrès de l'égalité : nommer les femmes au masculin

Grâce aux combats menés, à la fin du XIX^e siècle, les femmes accèdent aux universités, et aux diplômes ouvrant sur des carrières supérieures. Débute alors la lutte contre les formes féminines des métiers qu'elles vont pouvoir exercer. Au début du XX^e siècle, une femme devra se nommer avocat par exemple.

La dernière levée de boucliers contre les féminins prestigieux suit l'accès des femmes à la citoyenneté en 1944 et leur possible entrée dans la haute Fonction publique, la magistrature, l'armée. Alors qu'ils existent depuis des siècles, des termes comme députée, sénatrice, présidente, colonelle, rectrice, sont décrétés inemployables, interdits d'usage dans le **Journal officiel**. Et même le mot doctoresse, qui s'était maintenu jusqu'ici, apparaît aux yeux de certains "ridicule".

Le rôle assigné à l'école primaire obligatoire

Malgré l'énergie déployée par l'Académie pour imposer ces réformes, le grand public les ignore, le plus souvent

les lettré-es s'en agacent et les négligent sauf quelques privilégié-es qui y voient le renforcement de l'ordre et de leur domination. C'est la prise en charge de l'enseignement par l'État où les idéologues masculinistes sont légion qui va permettre le passage en force des réformes.

À partir de la scolarité obligatoire (1883), les "grammaires nationales" apparaissent et si on ne parle plus du masculin comme le genre plus noble, on entonne et pour longtemps puisque c'est toujours le cas, que "*le masculin l'emporte sur le féminin*". Les hussard-es de la III^e République n'y changent rien. Il faut attendre le Conseil National de la Résistance pour que les femmes accèdent à leurs droits politiques et la fin des années 60 pour bousculer en profondeur les mœurs et commencer à faire vaciller l'ordre masculin.

Si le système scolaire ancre la domination masculine dans l'inconscient des élèves, de larges institutions très puissantes prennent le relais : l'Académie, la haute Fonction publique qui rédige les lois, les diffuse et la presse. La presse conservatrice qui se déchaîne en 1984 contre la Commission de terminologie relative au vocabulaire concernant les activités des femmes mise en place par Yvette Roudy.



Féminisation ou plutôt démasculinisation de la langue

Notre langue a "tout ce qu'il faut" en termes de ressources pour permettre la production d'énoncés moins sexistes. C'est à nous de renouer avec ses logiques relativement égalitaires qui ont été sciemment niées et abandonnées comme on l'a vu précédemment, pour servir les intérêts de pouvoir des hommes pendant une longue période de masculinisation forcée.

Notre langue a deux genres, comme la plupart des langues romanes. Le neutre du latin servait le plus souvent (mais pas que) à désigner les objets, les sentiments et les qualités. Le féminin et le masculin ont donc regroupé les noms désignant des "animés" (des personnes, des animaux) et des "inanimés".

Notre langue répartissait systématiquement féminins et masculins entre les femmes et les hommes : dès 1607, le grammairien Charles Maupas écrit : "*tout nom concernant office d'homme est de genre masculin et tout nom concernant la femme est féminin de quelque terminaison qu'ils soient*". À cette époque on usait donc, concernant un homme ou une femme qui défendait publiquement une cause, des termes d'avocat et d'avocate, tout comme on disposait à côté d'ambassadeur, du mot d'ambassadrice pour caractériser une "*dame envoyée en ambassade*". Si ces mots ont disparu, c'est qu'on a volontairement fait en sorte qu'ils disparaissent pour asseoir la soi-disant supériorité masculine.

Certain-es opposent alors des mots comme "sentinelle, estafette" qui gardent leur genre en dépit de la personne qu'ils désignent. Il s'agit d'anciennes métaphores (images) dont nous avons perdu le sens. Il en est de même pour quelques mots comme "crapule, figure, personne, rôle, victime, génie, mannequin..." qui désignent indifféremment les deux sexes (anciennes métaphores également). D'autres termes d'origines étrangères et récentes font de même comme "star, bébé" ainsi que quelques autres provenant de verbes.

Notre langue est capable de produire autant de mots pour les femmes que pour les hommes : on a longtemps cru à tort, que la langue manquait de mots pour dire certains métiers, titres, fonctions concernant les femmes d'où la mission de la Commission de terminologie de 1984 d'établir un inventaire et de proposer des mots nouveaux. Au Canada, à cette date, des néologismes du type auteure, défenseure... voient le jour et sont adoptés par des organismes d'État.

Mais aujourd'hui, après des recherches poussées dans les dictionnaires anciens, on sait que tous les termes désignant des activités masculines avaient un correspondant féminin. La création de nouveaux mots avec les plus courantes des finales pour désigner les activités d'aujourd'hui ne pose aucune difficulté : youtubeur-youtubeuse par exemple.

Notre langue a longtemps été capable d'accorder selon l'oreille ou le sens. Pour ce qui est des accords entre les noms et les articles, adjectifs ou participes qui s'y rattachent, la langue allant toujours au plus simple, a résolu cette question par l'accord de proximité (le dernier terme

prononcé ou écrit donne ses marques aux termes à accorder). L'accord selon le sens, courant en latin, s'est maintenu dans les langues romanes et reste pratiqué aujourd'hui : on dit par exemple "la plupart d'entre nous le savent" (et non le sait).

Notre langue comporte des substantifs épiciens : des noms qui ne varient pas, Ces termes ne sont pas neutres. À part le mot, "enfant", tous se terminent par la lettre "e". Ils sont "pratiques", car ils évitent d'écrire deux mots, leur emploi néanmoins ne s'avère pas toujours un gage d'égalité et il faut parfois leur adjoindre les mots femmes ou hommes quand le contexte linguistique n'est pas assez explicite.

Le français, une langue trop genrée ?

La différence des sexes n'est oppressive que parce qu'elle est hiérarchisée et normative. L'objectif n'est pas de la rendre inexistante mais inopérante, socialement et politiquement. Dénoncer la masculinisation de la langue et le monopole du masculin dans les lieux de pouvoir, c'est mettre à jour la manière dont cela s'est construit, les controverses que cela a générées dès le début. Cette déconstruction est indispensable.

Si on voit assez bien comment démasculiniser notre langue, il n'en est pas de même sur comment la dégenrer ; la biologie nous dit aujourd'hui qu'aucun critère physique ne permet de séparer l'humanité en deux groupes étanches femelles-mâles, que partout il y a de l'entre-deux. Si on doit pouvoir dégenrer des participes passés de la plupart des verbes (qui ne présentent aucune différence à l'oral) ou des adjectifs (idem), on ne peut parler de soi qu'au féminin ou au masculin. Pour les personnes transgenres, cela peut apparaître problématique. Trop peu d'études existent pour le moment sur ce sujet pour savoir comment ces personnes parlent d'elles ou comment elles aimeraient qu'on parle d'elles. Pour l'heure, commençons par démasculiniser et voyons si les propositions sont praticables et vont vers plus d'égalité entre toutes les personnes.

Rendre son langage inclusif

La langue est une bien commun, que chacun et chacune doit pouvoir utiliser pleinement pour s'exprimer, comprendre les autres et en être compris·e. Pour aller vers plus d'égalité, nous devons nous affranchir de toutes les réformes qui nous ont été transmises dans le seul but de renforcer la domination masculine ; riches de la connaissance historique de notre langue et conscient·es des modifications qu'elle a subies, nous pouvons sans états d'âmes poursuivre le travail commencé il y a maintenant une quarantaine d'années. Voici des propositions concrètes pour y parvenir.

Utiliser tous les substantifs féminins de personne y compris ceux qui ont été ou sont encore combattus

Tous les termes pour désigner les activités humaines sont nommés par deux mots depuis des siècles ;

les mots académicienne, autrice, écrivaine, avocate, chirurgienne, doyenne, pharmacienne, procureure, rectrice, vétérante... existent, utilisons-les.

Renoncer à la tentation de l'élitisme

Le fait d'attribuer des noms masculins aux femmes exerçant des métiers ou fonctions prestigieuses, traduisait une volonté de montrer que ces professions demeuraient le pré carré des hommes, qui condescendaient à y accepter quelques femmes à condition qu'elles se désolidarisent des féministes et se sentent flattées d'être admises dans "le cénacle". Inutile de tenir rigueur à celles qui ont joué ce jeu. Mais aujourd'hui, il faut se donner les moyens d'aller vers une normalisation de tous les champs d'activité y compris des plus prestigieux (haute Fonction publique, professorat d'université, direction de recherche), d'autant plus que les filles ont la possibilité d'y entrer et d'y réussir. Conserver des noms tels que professeure, proviseure, procureure, directrice, chercheure, qui sonnent à l'oral comme des noms masculins, ne recouvre que le désir de marquer une distance avec les professions féminines "ordinaires". Aujourd'hui que l'existence des termes féminins anciens est connue, les femmes devraient refuser ces appellations en "eure" qui continuent en quelque sorte de signifier que leur profession n'est pas faite pour elles.

Pratiquer la "double flexion", promouvoir les mots englobants

Il s'agit de signaler de temps à autre, à propos d'un énoncé ou d'un texte évoquant des populations mixtes, les termes féminins et masculins qui désignent ses membres afin de signifier qu'on parle bien des femmes et des hommes.

Un moyen d'éviter la lourdeur de répétition, est l'utilisation de termes de fonction comme le monde agricole pour les agriculteurs et les agricultrices, ou bien la paysannerie, le personnel roulant pour les cheminots et les cheminotes, la présidence pour le président ou la présidente.

Quelques néologismes

Pour les activités nouvelles, aucun problème, comme le montrent les termes slameuse, surfeuse, blogueuse, tweeteuse.

D'autres néologismes sont tentés aujourd'hui : du côté des substantifs, il s'agit d'agglutinations d'un terme masculin et d'une désinence féminine résultats d'abréviations d'où le point ou le tiret a disparu : "lecteurice, joueureuse", venus de lecteur-riche et joueur-euse. Il est peu probable que ces néologismes soient utilisés, au delà de petits cercles. Pour les pronoms, (remplacement de elles et ils ou celles et ceux)-des formes plus ramassées "iels", "ielles", "illes", "elils", "ilelles", ou "ciels", "cielles", "ceusses", "celleux", "ceules", apparaissent satisfaisantes pour les personnes qui ne peuvent ou qui refusent de s'inscrire dans la binarité de genre. Pour l'instant, cette binarité ne préoccupe pas la majorité des personnes qui se mobilisent davantage sur la recherche de l'égalité.

Rien ne laisse envisager le consensus prochain autour de l'abandon massif des substantifs et pronoms en usage actuellement au profit de ces néologismes. Néanmoins essayer de les employer, permet de s'interroger sur la relation genre/sexe dans notre langue.

Adopter l'accord de proximité et l'accord selon le sens

Les grammairiens ne s'y sont d'ailleurs que fort peu opposés, la syllepse, très ancienne, continue à être utilisée, sans que cela nous préoccupe le moins du monde.

Oublier l'Homme

L'utilisation par les philosophes du terme l'homme, dénote que leur discours ne parlent pas des femmes, à ceci près que certains d'entre eux emploient majoritairement le pluriel les hommes. La "Déclaration des droits de l'homme et du citoyen" de 1789, suivie en 1848 de la "Définition du suffrage universel", excluent volontairement la moitié de la population française. Le H majuscule qui nous vient de 1898, date de la naissance de la Ligue des droits de l'Homme, n'y change rien. Il faut attendre 1948 avec la déclaration universelle des droits qualifiés d'humains pour que les femmes soient incluses. Il est temps que l'on transforme des appellations telles que "les sciences de l'homme" ou "la fondation Nicolas Hulot pour la nature et l'homme".

Utiliser le pluriel pour parler des vrais gens

Tout comme l'emploi de "l'homme", l'utilisation du masculin singulier, comme l'acheteur, le consommateur, le téléspectateur... est tout à fait dangereux et véhicule des représentations fausses, car sociologiquement les personnes qu'elles incarnent sont des femmes, des hommes (sans évoquer leur situation sociale ou leur couleur de peau). Et que penser d'appellations comme "la ménagère de moins de cinquante ans" sinon qu'elles enferment encore plus les femmes dans les représentations mentales du rôle qu'on a conçu pour elles...

**L'écriture inclusive :
abréviations, ordre alphabétique,
combinaisons de procédés...**

Toutes les techniques ci-dessus sont praticables à l'oral comme à l'écrit. Pour les énoncés écrits, depuis une vingtaine d'années, pour aller vers plus d'égalité et gagner du temps, de la place, on a cherché et expérimenté des tronçatures particulières : deux mots en un seul en combinant le féminin et le masculin (quand ils ont un radical commun) en enserrant un signe entre les deux.

Le signe intercalé entre les deux parties a pu être des parenthèses "intellectuel(le)" qui ont l'inconvénient de minorer ce qui est à l'intérieur, la barre oblique "intellectuel/le", qui induit une opposition entre les termes, le trait d'union "intellectuel-le" qui comme son nom l'indique unit, la majuscule "intellectuelle" qui donne l'impression d'une plus grande importance au féminin, le point bas "intellectuel.le", qui est déjà utilisé dans notre langue écrite. Tous ces signes sont utilisés mais présentent des inconvénients.

C'est ainsi que le point médian, encore non utilisé dans notre langue, peut paraître un des meilleurs signes. Non connoté négativement ou positivement puisque tout neuf,

il ne présente que la difficulté d'être peu accessible sur nos claviers, (plus pour longtemps si l'on en croit les présentations de nouveaux matériels). En attendant, il existe des raccourcis clavier (touche alt+183) et on peut tout à fait créer une "correction automatique" pour se simplifier les choses. Le point médian doit être unique en cas de pluriel ; le second point que l'on voit parfois avant le s est un "héritage" des parenthèses parce qu'elles étaient deux, on a eu tendance à mettre deux traits d'union et maintenant deux points médians mais cela, outre le fait que cela disloque le mot, met la finale féminine entre deux et ne porte pas la marque du pluriel. Avec le point médian unique, le masculin et le féminin ont "poids égal" en cela que le masculin

débute parce qu'il est plus court et le féminin termine, "ferme", parce qu'il a une ou deux lettres de plus.

Simple et essentiel

Adopter ces pratiques pour rendre notre langage inclusif est simple, à la portée de tout le monde. Dénoncer et surmonter le sexisme en modifiant notre langage, c'est reconquérir un espace de liberté et si cette reconquête était insignifiante, on ne connaîtrait pas toutes ces réactions d'hostilité. Pratiquer le langage inclusif, c'est opérer un changement très important, c'est envisager les relations entre les sexes de façon différente. Toutes les luttes pour davantage d'égalité sont nécessaires, celle du langage, matériau de créations et de construction de la pensée, accompagne les autres, emparons-nous en.

Joëlle Lavoute □

◆ Éliane Viennot, *Le langage inclusif : pourquoi, comment*, Éditions iXe, 2018, 144 p., 15 €.

À commander à l'EDMP (8 impasse Crozatier, Paris 12^e, 01 44 68 04 18, didier.mainchin@gmail.com)



Note de lecture

L'hébergement d'urgence en question

Quand pour des raisons diverses, des individus ou même des familles se retrouvent à la rue, ce n'est pas un choix de leur part. Aussi la plus élémentaire compassion voudrait qu'on leur trouve rapidement un hébergement. Un hébergement qui devrait n'être que provisoire mais qui trop souvent perdure quand on ne renvoie pas tout bonnement ses bénéficiaires à la rue.

Il existe des organismes officiels pour se préoccuper du problème de l'hébergement d'urgence. Dans le petit livre que vient de publier l'infatigable J.François Chalot, le sociologue Christian Delecourt en fait l'inventaire, sous forme d'une synthèse de deux rapports parlementaires. *"La politique d'hébergement d'urgence [...] est pilotée par la Délégation interministérielle pour l'Hébergement et l'Accès au Logement (DIHAL) qui est directement rattachée au Premier Ministre. Elle s'inscrit dans le plan quinquennal Logement d'abord 2018-2022"*.

La demande s'est considérablement accrue ces dernières années du fait du développement de la pauvreté et de la progression de l'immigration. Les "sans abri" sont d'une grande diversité. On y trouve 40% de femmes et 16% de moins de 25 ans. Beaucoup ignorent l'existence du 115, ce numéro d'urgence d'un service (le SIAO - Service Intégré d'Accueil et d'Orientation) qui est censé mettre rapidement à l'abri ceux qui font appel à lui.

Il ne faut toutefois pas confondre "mise à l'abri" et "hébergement d'urgence", la première étant très provisoire, le second étant destiné, avec un accompagnement social, à durer le temps de trouver un hébergement définitif, en passant éventuellement par un "SOLIBAIL".

La DDCS (Direction départementale de la Cohésion sociale) est une des pièces maîtresses du pilotage de la mise à l'abri et de l'hébergement d'urgence. Par ailleurs, les CCAPEX (Commissions Départementales de Coordination des Actions de Prévention des Expulsions

locatives) interviennent quand elles le peuvent pour éviter les mises à la rue.

Mais les services officiels ne sont pas toujours au courant des cas à résoudre et ont quelquefois (souvent ?) besoin d'être alertés et/ou aiguillonnés par des associations de bénévoles comme le CNAFAL ou le DAL.

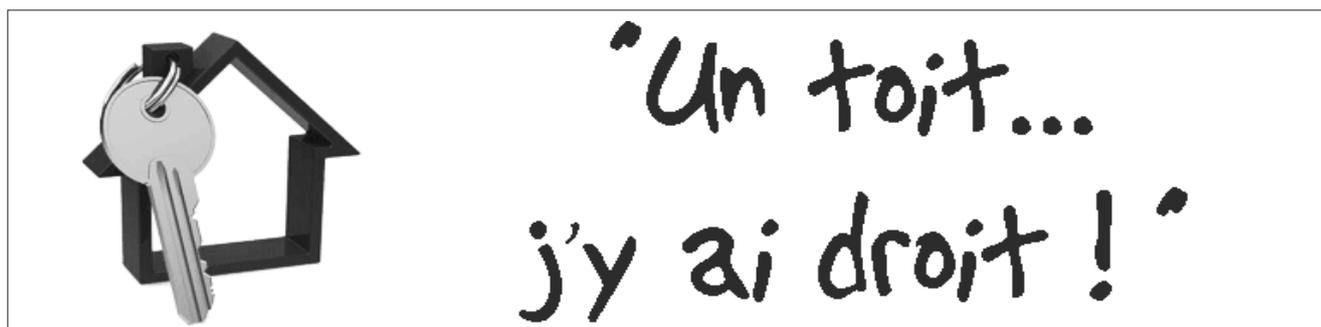
Le petit livre de J.F. Chalot est une contribution à la réflexion sur ce sujet. On y trouve les réflexions de l'auteur mais aussi un reportage sur le SIAO, un compte-rendu du colloque de l'UFAL de Melun sur les expulsions locatives et un état de l'action des CCAPEX en 2018 par le président du CNAFAL. Suivent de nombreux témoignages sur des cas douloureux et l'action des associations pour tenter de les résoudre. Une mention particulière au "115 du Particulier", une initiative originale d'entraide et d'aide aux démunis.

L'ouvrage se termine par quelques pistes d'action et par deux points de vue originaux sur le problème des pauvres et des sans-abris.

Assez abondamment illustré, cet opuscule qui se lit facilement constitue un éclairage utile sur un problème de plus en plus préoccupant.

Jean Mourot □

◆ *L'hébergement d'urgence en question*, J.F. Chalot et al., Le Scorpion brun, 2019, 152 p. 10€. En vente à notre librairie



L'Émancipation

syndicale & pédagogique

Aspects de la pédagogie Freinet

Programmes, injonctions, prescription de méthodes, évaluations nationales, réforme du Lycée, loi dite de “l'école de la confiance”,... le Ministre de l'Éducation nationale utilise tous les leviers pour réduire au maximum les libertés pédagogiques et imposer sa conception de l'école, y compris la menace et la répression contre celles et ceux qui le critiquent publiquement. Dans ce contexte, maintenir chaque jour des pratiques pédagogiques fondées sur la coopération, le tâtonnement expérimental, la méthode naturelle d'apprentissage, l'exercice de la démocratie, c'est faire acte de résistance. C'est aussi faire le lien entre la transformation de l'école et la perspective d'une transformation sociale progressiste.

C'est ainsi que l'Assemblée Générale de l'ICEM-Pédagogie Freinet qui s'est tenue à Angers lors du 54^e congrès du mouvement, a adopté une motion d'actualité appelant à la résistance collective contre la loi Blanquer (voir *L'Émancipation syndicale et pédagogique* n°1, p. 21).

Ce dossier n'a pas l'ambition de présenter la pédagogie Freinet dans toute sa globalité et toute sa dimension historique. Il aborde quelques éléments centraux qui font l'originalité du mouvement pédagogique.

Avec le Laboratoire de Recherche Coopérative, nous pouvons appréhender les grandes lignes

directrices de la méthode naturelle d'apprentissage, théorisée par Célestin Freinet puis approfondie par le mouvement, et qui constituait le thème de travail du congrès. Nous pouvons aussi voir la mise en pratique de la méthode naturelle en classe, à l'occasion d'une séance de texte libre en CM1/CM2. Un retour critique sur cet exemple concret met en évidence les problèmes que pose l'intervention de l'enseignant-e pour faire progresser le groupe classe dans le cadre de la méthode naturelle.

Mais la pédagogie Freinet ce n'est pas seulement un ensemble de méthodes et de techniques pédagogiques, c'est aussi une conception de l'école intimement liée au combat social et politique, pour une école publique populaire et émancipatrice. C'est ce que nous abordons dans un entretien que Véronique Decker nous a accordé à l'occasion d'un débat autour de son dernier livre.

L'ICEM-Pédagogie Freinet, c'est aussi un collectif d'enseignant-es qui coopèrent au niveau national et dans des groupes départementaux, pour mutualiser les expériences, produire des outils, accueillir celles et ceux qui veulent s'y investir ou simplement s'en approcher.

Dossier coordonné par Raymond Jousmet □

SOMMAIRE

page II Les fondements de la méthode naturelle d'apprentissage
page IV La part de l'enseignant-e dans une mise au point coopérative de texte libre

page VIII Les transformations
page IX Coopération et émancipation à l'école publique
page XI S'initier à la pédagogie Freinet

Les fondements de la méthode naturelle d'apprentissage

Le 54^e congrès de l'ICEM-Pédagogie Freinet avait pour thème "Pour une méthode naturelle à l'école publique". Ce fut l'occasion pour le Laboratoire de Recherche Coopérative de présenter en conférence plénière le résultat de plusieurs années de travail coopératif. Nous publions ici l'intervention introductive. (1).

La Méthode Naturelle (MN) est encore bien peu connue aujourd'hui dans le monde de l'éducation et le mot "naturelle" est souvent mal interprété. On connaît bien "les techniques Freinet" mais la MN reste quelque chose de flou ou de trop romantique ou de "pas sérieux". Pourtant elle a déjà prouvé son efficacité et ceux/celles qui la pratiquent en général en tirent épanouissement et joie... Alors pourquoi est-elle si peu pratiquée ? Serait-elle trop complexe ? Insaisissable ? Même "sumaturelle" ? Pourquoi, souvent, les enseignant-es l'abandonnent-ils/elles après quelques essais ? Est-ce que c'est une question de formation ? Le travail du professeur-e serait-il trop complexe, trop difficile ? Demanderait-il trop de talent, de culture personnelle pour gérer l'expression libre des enfants ?

Technique et méthode

Freinet pensait que les techniques (imprimerie, correspondance, journal scolaire, texte libre, coin documentation, classe promenade...) étaient premières, indispensables et révolutionnaires pour instaurer une pédagogie populaire et libératrice. La méthode comme il le disait dans *L'Éducateur* de 1937 : *"La méthode est le but, la direction, la ligne, les techniques sont les moyens d'actions"*.

Sous le feu des critiques des tenant-es de la scolastique et même des autres mouvements d'éducation nouvelle (Montessori, Decroly, Cousinet...) qui avaient toutes et tous leur "méthode" bien définie, Freinet dit dans *L'Éducateur* de janvier 1952 qu'il y a nécessité d'une méthode qu'ils appelleront, lui et ses compagnons, *"méthode naturelle d'apprentissage"* et qu'ils développeront rigoureusement pour toutes les disciplines.

Les grandes lignes directrices

Alors, pourquoi "naturelle", quels sont "le but, la direction, la ligne" dont parle Freinet ?

Nous avons tenté de les rassembler en quatre grandes lignes directrices.

1) "L'être humain est, dans tous les domaines, animé par un principe de vie qui le pousse à monter sans cesse, à croître, à se perfectionner, à se saisir des mécanismes et des outils afin d'acquérir un maximum de puissance sur le milieu qui l'entoure".

C'est cette force quasi biologique qui préside à l'**activité naturelle** des enfants et qui est le moteur des apprentissages en MN, cette force que Freinet appelle *"puissance de vie"* que Spinoza appelait aussi *"désir"* et Aristote *"faculté désirante"* ou Bergson *"élan vital"*. Toute la difficulté de pratiquer la MN, pour nous enseignant-es, c'est qu'il nous faut éduquer ce désir, cette puissance de vie pour qu'elle s'effectue dans les apprentissages, dans la création, l'exploration du milieu, la coopération. Cette éducation du désir est bien la chose la plus importante et la plus difficile pour nous enseignant-es, parce que cette puissance de vie est souvent happée par toutes sortes d'activités extérieures, sources de plaisir immédiat.

Cette puissance de vie, comment va-t-elle s'effectuer en classe, à l'école ? Par l'expression libre, la création dans tous les domaines, le texte libre, la peinture libre, la musique libre, la danse libre, par les questionnements en étude du milieu, par les interventions à l'entretien du matin, par la parole au conseil de coopérative... par ce qu'il nous semble être les moyens les plus adéquats à l'effectuation de ce désir, de cette puissance de vie.

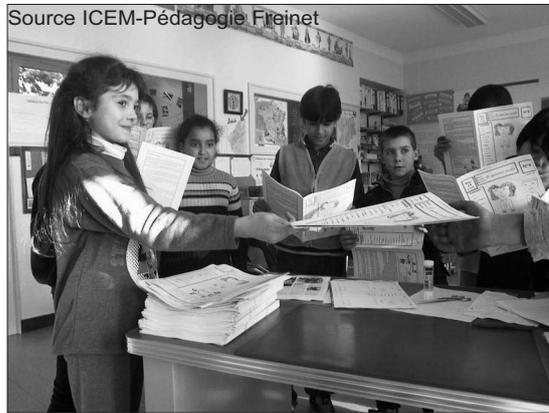
2) "Aucune, absolument aucune des grandes acquisitions vitales ne se fait par les procédés apparemment scientifiques. C'est en marchant que l'enfant apprend à marcher ; c'est en parlant qu'il apprend à parler ; c'est en dessinant qu'il apprend à dessiner [...] Et c'est forts de cette certitude que nous avons réalisé nos méthodes naturelles dont les scientifiques essaient de contester la valeur".

"Naturelle" dans ce cas, ne veut pas dire qu'elle s'oppose à "culturelle", mais "naturelle" s'oppose en réalité à

(1) Pour voir la conférence dont sont issus les articles qui suivent, on peut aller consulter le site de l'ICEM : Vidéo - La méthode naturelle d'apprentissage, quelles implications pour le professeur ? <https://www.icem-pedagogie-freinet.org/node/58584>

“artificielle”, c’est-à-dire à “scolastique” : pratiques isolées de la vie qui n’existent et ne servent qu’à l’école. La MN est une méthode de vie, elle n’est pas isolée de la vie.

Pourquoi ? parce que ce mot “naturelle” caractérise la manière de faire qui a lieu partout et tout le temps dans la vie, la manière dont les enfants apprennent à se tenir debout, à marcher, à parler, la manière dont les mères éduquent, mais aussi la manière dont les scientifiques font des recherches et des découvertes, dont les écrivain-es écrivent, les mathématicien-nes travaillent, les historien-nes, les artistes, les juristes,... Cette manière de conquérir des savoirs et des savoir-faire est le “tâtonnement expérimental”, que Freinet pensait être le processus universel de l’intelligence humaine.



Le tâtonnement expérimental est d’abord “expérience”, *“Seule l’expérience est souveraine, et cela dès la naissance”* (Freinet 1966). Pour apprendre à rouler à vélo, il faut faire l’expérience de rouler en vélo, pour apprendre à conduire une voiture il faut faire l’expérience de conduire, et à l’école, pour apprendre la littérature, il faut faire l’expérience de l’écrivain-e, pour apprendre les maths il faut faire l’expérience du mathématicien-ne, même chose pour la musique, les arts plastiques, les sciences, l’histoire, la géographie...

Comment s’y prend-on en classe pour que ces expériences, ce tâtonnement puissent avoir lieu tout en éduquant le désir ? Le groupe et le professeur-e transforment les propositions d’enfants, leurs productions libres, leurs interventions pendant une mise au point de texte ou à l’entretien par exemple, leurs créations, pour les mettre en recherche, en tentant avec eux et elles de problématiser. Il ne s’agit pas non plus de tout transformer, tout problématiser mais d’être prêt à le faire avec le groupe classe. Et la MN est bien la seule méthode de Pédagogie Active qui part des propositions des enfants pour problématiser et les mettre en recherche. Nous le verrons dans les exemples de classe qui vont suivre.

3) “Le travail est le seul lien effectif et efficace entre les hommes. Puisqu’il est satisfaction normale des besoins primordiaux de l’individu, il est, de ce fait, l’élément le plus puissant de son comportement”.

Méthode naturelle donc, parce que comme pour l’humain en général, le travail est la vraie nature de l’enfant. Si l’enfant est fatigué, s’il s’ennuie, c’est que l’activité qu’on lui propose n’est pas un vrai travail, source de découverte et de pouvoir sur le monde

Alors, en MN, respecter l’humanité de l’enfant, c’est avant tout lui offrir du grain à moudre, lui donner à penser, à problématiser, ouvrir son esprit, son corps (travail manuel) et son cœur sur le monde qui l’entoure.

4) “Le travail se pratique au sein d’une communauté. Le travail appelle la coopération”.

Méthode naturelle donc, parce que les hommes vivent et travaillent naturellement en communauté.

Que fait-on en classe ? En classe, pour persévérer, les processus de tâtonnement ont naturellement besoin de pratiques sociales. Tous les processus, les tâtonnements personnels vers les connaissances, se rencontrent, se mutualisent et s’amplifient dans le groupe coopératif qui n’est pas seulement un groupe de sujets cognitifs avec leur stade de développement et leur imagerie cérébrale mais un groupe d’humains qui se rencontrent et qui se surprennent les un-es les autres par leurs productions. La préoccupation du savoir est alors comme enveloppée dans une pluralité

d’enjeux de types social, affectif, imaginaire, politique, sensible, symbolique, corporel, matériel, inconscient, rationnel, etc. Ce qu’il faut donc entendre par “Méthode naturelle”, c’est en réalité *“processus d’apprentissage complexe”*, complexe comme la vie elle-même.

Alors, comment suivre ces lignes directrices en classe ?

Quelle “méthode” et quelles implications pour le professeur-e ?

Nous donnerons trois exemples de classe que nous analyserons à partir des quatre points suivants que nous avons déjà évoqués :

La part du professeur dans :

- 1 l’accueil des propositions d’enfants ;
- 2 la transformation progressive de ces propositions en savoirs et savoir-faire plus efficaces par des processus de tâtonnements ;
- 3 l’institutionnalisation des savoirs nouveaux (formalisation, ancrage, évaluation) ;
- 4 mutualisation, coopération, altérité.

Premier exemple en français : une amélioration de texte libre collective dans la classe de Pierrick Descottes cycle 3 (voir page IV), une création musicale dans la classe de Damien Tréton cycle 3, et un cours d’histoire dans la classe de troisième de collège d’Hélène de Casabianca.

Ces trois exemples sont illustrés par des vidéos qui ne sont pas des vidéos de professionnels, elles ont été tournées par nous-mêmes et nous servent de documents de travail. Ces présentations de moments de classe ne constituent pas des modèles mais des exemples.

Laboratoire de Recherches Coopératives de l’ICEM-Pédagogie Freinet □

Vers l'expérience littéraire

La part de l'enseignant·e dans une mise au point coopérative de texte libre

Parmi les trois exemples présentés lors de la conférence, nous avons demandé à Pierrick Descottes, enseignant à Rennes, membre du Laboratoire de Recherche Coopérative de l'ICEM, une version écrite de son intervention, qui illustre comment, dans le cadre de sa classe de CM1/CM2, méthode naturelle d'apprentissage et coopération s'imbriquent (1).

Production initiale et présentation

Les moments de présentation de leurs œuvres par les enfants sont essentiels dans la dynamique d'une classe Freinet. Ils permettent une valorisation du travail et ouvrent à une montée en expertise par les retours coopératifs et souvent exigeants qu'ils suscitent.

Dans ma classe, la présentation des textes libres s'effectue sous deux formes :

1) La lecture par l'auteur·e face au groupe, avec questions-remarques et propositions. Moment classique en pédagogie Freinet.

2) Un dispositif que nous avons appelé Écritiques, pour les enfants qui préfèrent présenter leur texte sur papier, sans le lire devant le groupe.

Dès que trois à cinq textes sont proposés et au point, après avoir été toilettés et retravaillés avec moi en correction duelle, ils sont saisis à l'ordinateur et photocopiés sur une même feuille, une par élève. Les enfants ont la feuille sur leur table en arrivant le matin pour une première lecture individuelle (voir Écritiques n°6, ci-contre).

Les textes sont ensuite étudiés sur des séquences d'une vingtaine de minutes. L'auteur·e vient au tableau lorsque c'est au tour de son texte d'être étudié et analysé par la classe.

Ces moments d'échanges, je les conçois avec une visée littéraire, avec en tête la question : "Que peut la langue pour coller au plus près de mon intention ?". Avec le texte sous les yeux, on peut procéder à une analyse beaucoup plus fine et circonstanciée. On peut aller au plus près des intentions, en amenant l'auteur·e à les expliciter.

Il se trouve qu'avec le temps différents enfants se sont emparés de ce dispositif en demandant au groupe une

aide pour retravailler leur texte. Ils/elles n'en sont pas pleinement satisfait·es et avec Écritiques, ils/elles demandent à la classe de les aider à mettre au point ou compléter leur écrit.

C'est le cas de Mangudi pour son texte "La terreur de ma vie" (encadré ci-contre).

Transformation

Après une discussion intense et productive sur les enjeux du texte, Mangudi garde la main sur son projet en n'acceptant que les propositions qui lui plaisent. En l'occurrence, dans ce premier temps, le débat va se concentrer sur l'accroche, suite à la proposition d'Élias qui reprend à son compte la réflexion de Yousra qui avait tout de suite questionné le "Il était une fois..." banal qu'on retrouve dans de nombreux textes. Ainsi Élias suggère qu'on fasse tout de suite entrer le lecteur dans le rêve de Valentine, le personnage central du récit.

Ma part du maître, à ce moment-là, est de suggérer la diversité des accroches possibles, en fonction de l'intention qu'on veut donner au texte et en se référant au vaste répertoire de la littérature enfantine, et dans l'esprit continu de la *Méthode naturelle d'écriture-lecture*.

La proposition que choisit Mangudi permet de surprendre le lecteur, la lectrice et de donner un rythme plus rapide à l'histoire. Elle répond ainsi à sa préoccupation initiale.

Mutualisation

Nous passons à une phase d'écriture coopérative. C'est à Mangudi de distribuer la parole et de recueillir les

(1) Pour approfondir les questions spécifiques à la production de textes libres, on peut se reporter à *La clé du texte libre, Pratiques et Recherches* n°66, décembre 2017, aux éditions ICEM (sur clé usb).

Écritiques n°6

Poème sur la neige

Aujourd'hui il neige,
Il mouille, il pleut.
Il fait pas beau.
On peut faire des bonshommes,
Des batailles de neige,
Happer des flocons.
Mais on a très froid.
On préfère l'été.

Emmanuella

La neige

Un froissement doux, un chuchotement monotone, mais expressif, presque syllabe, contre les volets clos, m'éveille progressivement: je reconnais le murmure soyeux de la neige.

Déjà la neige ! Elle doit tomber en flocons lourds, d'un ciel calme que le vent ne bouleverse point... Verticale et lente, elle aveugle l'aube, elle suffoque les enfants qui vont à l'école et qui la reçoivent nez levé, bouche ouverte, comme je faisais autrefois.

Colette

La terreur de ma vie

Il était une fois une fille qui s'appelait Valentine. Valentine avait dix ans, elle était en CM2. Elle avait hâte d'aller au collège. Un jour, elle fit un rêve tellement horrible qu'elle avait peur d'en parler.

Mais deux semaines plus tard, elle prit son courage à deux mains et raconta ce cauchemar à sa copine Élena :

- Salut Élena, comment tu vas ?
- Bien, et toi ?
- Ça va mal.
- Pourquoi ?
- Je te le dis mais tu ne le dis à personne, OK ?
- OK.
- J'ai fait un rêve assez bizarre.
- Comme quoi ?
- Tu vois, j'ai rêvé d'une fleur qui était en train de m'avaler et depuis ce jour, je ne veux plus m'approcher des fleurs.
- Il ne fallait pas me le dire. Maintenant, c'est moi qui ai peur.
- Mais c'est toi qui m'a dit de te le dire, non ?
- Oui c'est moi qui t'ai dit de me le dire mais je ne savais pas que c'était comme ça.
- OK, alors à demain.
- À demain.

La nuit tomba et les deux filles firent le même rêve. Quand le cauchemar fut terminé, les deux filles tombèrent de leur lit.

Mangudi

Les enquêtes de Julie - 2

Ce matin, Julie se réveille. Bip bip bip bip !

- Ah oui ! Ah oui ! C'est aujourd'hui que je vais enfin aller chez Ilona.

Je prends tout ce que je peux. Une fois arrivée, je toque à la porte :

- Oui j'arrive.

La serrure se débloque.

- Je suis la première ?

- Non Julie, tu n'es pas la première ni la dernière. Je me suis fait cambrioler.

- Ah ! Je suis désolée. Je mène une enquête.

- Merci Julie.

- Attends, je n'ai pas encore trouvé le coupable.

- Je parie que c'est le marchand de pommes et Tomy.

- Ce n'est pas possible, ils sont en prison.

- Ah ! Ah ! D'accord ! Mais alors c'est qui ?

- Ben, je vais faire une enquête.

- Super Julie ! bravo !

- Merci. C'est parti.

Elles étaient à peine parties qu'elles entendirent un cri effrayant.

- Je monte. Toi, tu restes là, dit Julie.

Celle-ci trouva une dame en pleur :

- Qu'est-ce que vous avez ?

- On m'a volé mon collier.

- Ne vous inquiétez pas, je vais le retrouver.

- Merci madame.

- Appelez-moi Julie.

- OK Julie, dit la dame.

Julie alla voir la mère d'Ilona. Elle lui dit :

- Est-ce que vous pouvez me montrer les pièces de la maison s'il vous plait ?

- Pas de problème Julie... Voici la cuisine... Et voilà, je vous ai montré toutes les pièces.

- Mais il y a une autre pièce là-bas.

- Rien d'important là-dedans. Pourriez-vous vous occuper de mon bébé ? Il s'appelle Didier et je ne serai pas longue.

- OK.

- Alors Didier, ne bouge pas. Moi, je vais voir ce qu'elle me cache.

À ce moment, Julie vit tout ce qui avait été volé. Elle courut vite à la boulangerie.

Quelques minutes plus tard, au commissariat :

- Dites-moi qui est votre capitaine, demanda Julie.

- Non.

- Si vous ne voulez pas, vous resterez neuf mois en prison au lieu de cinq.

- Ah bon... OK. C'est la femme du marchand de pommes.

Quelques heures plus tard, elles sont allées en prison et quant à Didier, on lui a trouvé une nouvelle mère, beaucoup plus gentille.

Carla

propositions de reformulation. Je veille de mon côté à ce que la parole circule au maximum, avec l'idée de rendre l'échange vivant et en m'impliquant sincèrement dans la construction coopérative. Pour chaque écriture, comme pour chaque mise au point collective entreprise à l'initiative d'un enfant comme ici ou, le plus souvent, à l'issue d'une présentation de texte qui soulève une certaine effervescence dans les remarques et questions au sein de la classe, je ménage des lignes en pointillé sur la feuille à la suite des textes pour que les propositions retenues par l'enfant-auteur-e et écrites au tableau soient recopiées par chaque enfant sur sa feuille. Cette feuille sera collée à la suite de l'écriture dans le cahier d'étude de la langue de chacun-e. D'un point de vue pragmatique, cela maintient l'attention de tout le monde et je présente cette contrainte aux enfants comme le fait de s'imprégner de certaines formes d'écriture qu'ils/elles pourront éventuellement s'approprier et réinvestir, en les mettant "à leur sauce" personnelle.

La lecture comparée du texte initial de Mangudi et de la version finale issue de ce processus (voir page de droite) permet aussi de mesurer le chemin collectivement parcouru.

Institutionnalisation - évaluation - ancrage

À l'issue de ce travail, je renvoie donc à la liste des audaces et trouvailles (cf ci-contre) qui serviront de références à réinvestir par chacun-e. Cette liste est relue et complétée dès qu'une trouvaille ou une audace est relevée. J'ai le souci d'une imprégnation par le groupe appelé à y faire allusion régulièrement.

En l'occurrence, même si cela n'a pas été le cas ici, nous aurions pu aller à la chasse aux accroches originales dans les livres de la bibliothèque de la classe pour un échange collectif et une transcription d'accroches sur une affiche qui pourront donner des idées (avec le risque d'entraîner peut-être un nouveau formatage, avec des accroches convenues).

Dans les corrections duelles et autres dialogues d'écriture que je réalise ensuite, je peux faire aussi allusion à cette trouvaille avec chaque enfant, dès lors que les accroches redeviennent un peu banales.

L'évaluation et l'ancrage se mesurent dans l'écriture des textes libres à la suite de ce travail. (Cf exemples ci-contre avec quelques extraits de débuts de textes écrits dans les temps qui ont suivi cette séance).

Laboratoire de Recherche Coopérative de l'ICEM-Pédagogie Freinet □

Audaces - Trouvailles

- + Partir de la réalité, d'un fait réel et continuer sous forme de fiction (comme Louis dans le texte sur Branféré)
- + Faire vivre un objet ou des objets de la vie courante et lui donner des sentiments, des émotions, des impressions (comme la raquette dans le texte de Liza)
- + Laisser des blancs (ex: "La porte" de Camille)
- + Évoquer quelqu'un sans le nommer, laisser imaginer qui ça peut être (comme Yoim dans son poème "Elle")
- + Écrire un poème sur quelque chose qu'on ne nomme pas pendant le poème (ex: le poème "La chaise" de Maia)
- + (Suite à la lecture du texte par Liliak en présentations interclasses) quand on écrit un récit, c'est plus intéressant quand il arrive un événement, un problème à résoudre pour les personnages de l'histoire.
- + S'inspirer d'un jeu, d'une histoire comme sans le ou la nommer comme dans le texte de Karim.
- + Écrire une histoire dans une autre histoire (ex: le texte "Horrible, flippant mais rigolo" de Neïla et Nouranja)
- + Trouver une accroche originale qui nous installe tout de suite au cœur de l'histoire (ex: "La terreur de ma vie" de Mangudi)
- + Évoquer des choses à l'envers (ex: le texte de Camille "La fin et le début")
- + Trouver un titre original. On peut l'inventer (à la) après avoir écrit l'histoire.
- + Ne pas nommer les personnages, laisser le lecteur deviner qui ils sont (ex: le texte "10h30" de Laura)
- + On ne comprend l'histoire qu'à la fin (ex: "Il m'a trompé" le texte de Laura)
- + Je peux choisir d'écrire à la 1^{ère} personne pour inviter les lecteurs à se mettre à la place du narrateur et ressentir les mêmes impressions
- + Penser à faire une description des personnages à un moment du récit, pas forcément au début (ex: les textes de Neïla)

La terreur de ma vie

- Oh, oh, il faut que je couure ! Elle va me dévoreer ! Pitié ! Pitié !
- Réveille-toi grosse marmotte ! C'est l'heure d'aller à l'école !
- Et en plus de ça, elle parle et me prend pour une marmotte !
- Eh ! Oh ! C'est moi ! C'est maman !
- Elle se prend pour ma mère, en plus, dis-je à voix haute.
- Mais je suis ta mère !

Soudain, tout s'éclaircit et je vis ma mère à mes côtés.

Ce cauchemar m'avait fait tellement peur que je n'osai en parler à personne pendant deux semaines, jusqu'au jour où je pris mon courage à deux mains et le racontai à ma copine Élena :

- Salut Élena, comment tu vas ?
- Bien, et toi ?
- Ça va mal.
- Pourquoi ?
- Je te le dis mais tu ne le dis à personne, OK ?
- OK.
- J'ai fait un rêve assez bizarre.
- Comme quoi ?
- Tu vois, j'ai rêvé que j'étais en train de me faire engloutir et depuis, j'ai très peur.
- Il ne fallait pas me le dire. Maintenant, c'est moi qui ai peur.
- Mais c'est toi qui m'a dit de te le dire, non ?

- Oui c'est moi qui t'ai dit de me le dire mais je ne savais pas que c'était comme ça.
- OK, alors à demain.
- À demain.

La nuit tomba et nous fîmes le même rêve. Quand le cauchemar fut terminé, nous tombâmes de notre lit.

Je me réveillai dans un hôpital. Je ne me souvenais plus qui j'étais. Et là je vis une dame qui me dit qu'elle était ma mère.

- Ça va ma chérie ?
- Mais qui êtes-vous ? Je ne vous connais pas !
- En fait, tu as fait un rêve à voix haute que même moi, ta mère, je ne comprends pas. Tu t'es roulée par terre jusqu'à l'escalier et tu es tombée jusqu'en bas. Et je pense que c'est comme ça que tu as oublié qui tu es, dit ma mère éplorée.

Deux semaines plus tard, je racontai mon cauchemar à ma mère qui me dit :

- Je te comprends parce que depuis que je suis toute petite, moi aussi je fais des rêves comme ça dans cette maison parce que moi j'ai grandi ici.

Et deux mois plus tard nous déménageâmes de cette maison et je ne vis plus jamais ma copine Élena.

Mangudi

(après mise au point et suggestions de la classe)

Quelques exemples d'accroches de textes qui ont été écrits dans les moments qui ont suivi cette séance :

Dans un monde inconnu

Monsieur A rêvait d'aller à la plage mais il ne pouvait pas car il habitait dans le désert. Il n'avait même pas d'eau à boire, il ne savait pas quoi faire. Un jour il vit un chaman qui lui dit :

- “- Que fais-tu ici dans ce désert ?
- En fait j'habite ici et je rêve d'aller à la plage mais je ne peux pas car il y a plein de route à faire”. [...]

Mangudi

Un meurtre au palais

Ce pauvre jardinier ! Retrouvé mort ce matin, le cœur transpercé. Alabibi est chargé de l'enquête :

- “- Où étiez-vous cette nuit ?
- J'étais de garde au palais du sultan.
- Et vous ?
- Pareil.
- Et vous ?
- Pareil.
- Eh ! Attendez ! Vous avez combien de gardes, Majesté ?
- Dix ! ” répond le sultan agacé.

Alabibi décide alors de questionner le capitaine des gardes. [...]

Mattéo

Divorcés

Vous voyez sur la photo, là ? Au centre c'est mon petit frère Léo et moi Louise, à droite c'est ma mère Sylvie, à gauche c'est mon père Patrick. Mais ça c'était avant...

- “- Bon Patrick il faut qu'on parle.
 - Ok
 - Je voulais te dire que je ne veux plus qu'on soit ensemble. Je te disais que je te quitte car on n'arrête pas de se disputer.
 - Non mais tu es folle !”
- Et moi Louise qui allait aux toilettes, j'ai tout entendu ! Et après, dans mon lit, je pleurais à chaudes larmes. [...]

Carla

Une vie bizarre pour un jeu

Dans la peau d'un joueur de Minecraft

J'étais loin de ma maison, j'avais faim, j'avais passé toute ma journée à couper du bois. Bref, j'étais épuisé. Je devais trouver de quoi me nourrir ou un moyen de transport au plus vite quand soudain je vis un cochon. J'avais le choix : soit je le tuais, soit je me fabriquais une canne à pêche. Je choisis de me fabriquer une canne à pêche. Comme cela, je pourrais le guider sans le faire souffrir. Par chance j'arrivai chez moi avant la nuit. [...]

Sacha

Les transformations

L'analyse critique qui a suivi la présentation de Pierrick Descottes met en lumière l'apport de l'enseignant-e dans le cadre de la méthode naturelle d'apprentissage et aborde les problèmes que posent ses interventions.

La question des transformations – faut-il ou non toucher aux productions des enfants ? – ne fait pas consensus à l'ICEM. Pour nous, au Laboratoire de Recherche Coopérative, la réponse est résolument positive, pour plusieurs raisons qui sont toutes contenues dans l'idée d'œuvre ou de chef d'œuvre de Freinet.

1. Un chef d'œuvre est rarement le fruit d'un premier jet, pas plus chez les enfants que chez les adultes.
2. Le chef d'œuvre vise la mobilisation maximale de l'enfant engagé sur un projet personnel, sa valorisation, ce qui facilite l'entrée dans les savoirs, savoir faire, savoir être, les compétences.
3. Il mobilise aussi la classe dans un travail coopératif qui implique un autre regard que celui de l'auteur-e, un processus de distanciation et donc de problématisation.

L'action, la part de l'enseignant-e, s'inscrit dans une double contrainte :

Un : que ces transformations respectent les processus de tâtonnement des enfants ainsi que leur projet de départ, sans les en déposséder, ce qui implique surtout une écoute toute fine de la part de l'enseignant-e pour identifier ce projet, ce désir.

Seconde contrainte : que ces transformations respectent les normes de pensée et d'action de la discipline dans laquelle on travaille, afin que les enfants puissent y acquérir une véritable culture.

La contrainte éthique

- Concrètement, que voit-on dans cette séance ?

Pour ce qui concerne la première contrainte, comme on le voit, Pierrick demande sans cesse l'avis de Mangoudi, c'est toujours elle qui accepte ou non et qui choisit parmi les diverses propositions.

C'est une posture qui relève de *l'éthique* : on respecte la personne de l'enfant, son désir véritable via sa production.

Mais la posture relève aussi d'une *méthode efficace* : il s'agit de faire en sorte que jusqu'au bout l'enfant se sente propriétaire de son texte afin que perdure le plus possible son investissement dans ce travail, ainsi que celui des autres enfants, par projection ou anticipation de ce qui va se passer plus tard sur leurs propres textes.

La contrainte des disciplines de référence

- L'autre contrainte, le respect des normes de la discipline de référence, ici la littérature, implique que l'enseignant.e les connaisse, bien sûr et qu'il/elle sache les mobiliser.

Pierrick est ici à son affaire : conscient du fait qu'un texte littéraire possède une *organisation rigoureuse*, il demande aux enfants de procéder par étape et de ne pas se disperser. D'abord, on va travailler sur l'entrée dans le texte dont le but est d'accrocher le lecteur, la lectrice : ce sera *la problématique de travail*.

Sa part à lui, sa responsabilité, et non des moindres, a été d'abord d'avoir l'intuition que la classe était prête à entrer dans cette problématique difficile.

Il les incite donc sans cesse à creuser, à fouiller : les enfants vont faire de nombreuses propositions.

Pour ce faire, Il tente de casser les stéréotypes "Il était une fois" ou l'indigence d'une fin comme "OK alors à demain" ?

Ce travail s'inscrit *dans la durée*, on le voit car il n'a même pas besoin de les rendre attentif-ves à cela, c'est une petite fille qui pointe cette fragilité d'écriture. Ils/elles ont l'habitude : il faut du temps pour écrire.

Sans jugement de sa part, il accueille les propositions, avec lui, on réécrit, on rature, on cherche, on recommence, on réfléchit sur *le sens de la ponctuation*, sur les effets différents dus à *l'emploi d'un pronom personnel* : première ou troisième personne, sur la façon de ménager le suspense en ne disant pas tout tout de suite par ex.

Tout ce tâtonnement auquel se livre la classe coopérative représente réellement *le travail de l'écrivain-e*. Et d'ailleurs Pierrick le souligne avec un enthousiasme qu'il espère communiquer à ses élèves : c'est comme ça que travaillent les écrivain-es !

Les pôles de l'apport de l'enseignant-e

La double contrainte liée aux transformations concerne donc plusieurs pôles qui caractérisent la part du maître ou de la maîtresse dans tout enseignement :

- le pôle éthique ou axiologique (les valeurs) ;
- le pôle épistémique qui concerne la culture de l'enseignant-e en la matière ;
- le pôle technique ou méthodologique, qui relève d'un ensemble de démarches ; gestes, outils institutions

de la pédagogie Freinet. Philippe Meirieu l'appellerait le pôle "praxéologique".

— Enfin, englobant le tout, en surplomb, le pôle politique car :

1. en sacralisant le texte brut, sans y toucher, nous condamnerions les enfants à rester sur des productions insatisfaisantes, peu abouties au plan littéraire et donc nous les empêcherions de progresser, nous les maintiendrions dans leurs déterminismes sociaux.

2. ce n'est pas seulement à une transformation du texte qu'on a affaire ici, mais également à une transformation du rapport au savoir. En effet : le savoir ne tombe pas d'en haut, il est produit par la classe coopérative, toutes et tous ensemble et on le voit bien, dans la jubilation. Il n'est plus fait de soumission aveugle mais de recherche de découverte.

À l'école, ce savoir symbolise l'autorité. C'est bien d'un autre rapport à l'autorité qu'il est question. On est donc dans un processus d'émancipation, entreprise éminemment politique.

On est là au coeur de la pédagogie Freinet. C'est cela, cet ensemble de transformations : des productions des enfants, du rapport au savoir et partant, à l'autorité pour parvenir, in fine à une transformation de l'enfant lui-même, qui fait l'originalité, la spécificité et la puissance de la pédagogie Freinet.

Laboratoire de Recherche Coopérative de l'ICEM-Pédagogie Freinet □

Coopération et émancipation à l'école publique

Pendant près de vingt ans, Véronique Decker a été directrice de l'école élémentaire Freinet Marie Curie, dans la cité scolaire Karl Marx à Bobigny. Depuis 2016 elle partage, à travers ses livres, son expérience et son engagement à la fois pédagogique et social, au service d'enfants le plus souvent démunis. Nous l'avons rencontrée à l'occasion de sa venue à La Rochelle où elle venait débattre.

L'émancipation : Ton dernier livre s'intitule **Pour une école publique émancipatrice**. On s'attendrait à un long plaidoyer, en défense de propositions pour l'école publique. Or l'ouvrage se présente comme une compilation de 69 chroniques assez courtes (1 à 3 pages). Pourquoi avoir choisi cette forme ?

Véronique Decker : Les textes longs et complexes ne peuvent être lus que par des gens ayant fait des études universitaires. Et puis souvent ce sont des textes qui assènent une position présentée comme seule valable. Moi je souhaite ouvrir le débat, et l'ouvrir avec tout le monde, donc je voulais utiliser une forme (c'est celle des trois livres) qui raconte le réel, avec de petites fables d'une à trois pages, pour provoquer une réflexion sur la place de l'école publique au-delà de l'adage "oh, ces profs, toujours en grève, toujours en vacances".

L'émancipation : Tu insistes beaucoup sur le fait que tu défends une école publique. Que penses-tu du dualisme scolaire ? Que proposerais-tu concernant les écoles privées ?

V. D. : Il y a une école des riches et une école des pauvres et cela traverse désormais public et privé, puisque les sectorisations scolaires du public, et surtout l'absence de mixité sociale dans la plupart des quartiers a aggravé l'entre-soi social. Je défends une école publique qui accueille et permette à toutes et tous d'apprendre ensemble, et donc en premier l'application intransigeante de la loi SRU, car l'école ne peut pas tout, toute seule. Puis je défends une intégration progressive de toutes les écoles

privées dans l'Éducation nationale, avec une sectorisation permettant de ne pas sur-concentrer les difficultés sur le public et les subventions sur le privé. Pour le privé "hors contrat", je suis favorable à sa suppression pure et simple mais en autorisant au sein du public des écoles "expérimentales", permettant de tester des fonctionnements avec des élèves et de former des enseignant-es à de nouvelles fonctionnalités.

L'émancipation : Qu'est-ce que pour toi l'émancipation et qu'est-ce qu'une école émancipatrice ? Cette émancipation passe-t-elle uniquement par l'école ?

V. D. : Pour les enfants, l'émancipation passe par l'école et par les associations d'éducation populaire (colos, clubs de sport, ateliers d'arts au conservatoire...). L'émancipation, c'est la transmission qui n'est pas assurée par la famille, qui va au-delà de ce qu'elle apporte, et parfois même qui est contradictoire avec sa transmission. L'enfant doit se construire entre l'assignation de sa famille et l'émancipation que la société doit lui apporter. Il doit pouvoir lire des livres que sa famille ne lui aurait pas achetés, visiter des lieux dans lesquels sa famille ne l'aurait pas emmené, et rencontrer des gens que sa famille n'aurait pas invités.

L'émancipation : Pour toi, peut-on transformer l'école sans transformer la société ?

V. D. : Mais non, évidemment. Mais lorsqu'un homme fait la vaisselle, il ne modifie pas non plus les relations de domination homme/femme. On ne peut pas inventer un socialisme ni

dans une seule école, ni dans un seul couple. Ceci dit, en attendant le grand soir, l'enfant qui voit son père faire la vaisselle, la femme qui peut terminer son roman au lieu de nettoyer, la classe qui décide ensemble en réunion de partir en classe verte, l'élève qui est félicité-e d'avoir écrit un texte qui sera choisi et publié, toutes et tous progressent un peu, et de ces avancées naissent des confiances, des audaces, des structures morales qui forgeront solidement les militantes et militants de demain.

L'émancipation : Dans le chapitre "La pyramide de Maslow", tu critiques l'orientation d'élèves vers les SEGPA. Mais les SEGPA, comme l'ensemble de l'enseignement spécialisé, sont gravement menacées. Que penses-tu de "l'école inclusive" telle qu'elle est aujourd'hui imposée ?

V. D. : Je ne critique pas du tout l'orientation des élèves en SEGPA, je critique tout ce qui s'est passé auparavant et qui conduit les enseignant-es de CM2 à effectuer cette orientation, car le décalage est devenu tel que l'élève souffrirait trop de se retrouver en 6^{ème} ordinaire. Mais si il ou elle avait eu un logement décent, avait été soigné-e lors de ses otites, avait pu bénéficier d'un éveil culturel et langagier en classe de tout petits ou en crèche, s'il y avait eu des orthophonistes en nombre suffisant dans des services gratuits comme les CMPP, peut-être aurait-il/elle pu surmonter les difficultés qui ont terrassé sa scolarité. Je regrette que les services médicaux-sociaux indispensables ne soient plus là et que les SEGPA accueillent parfois des enfants qui n'auraient pas dû y être, en particulier les enfants issu-es des milieux sociaux dits "défavorisés", c'est-à-dire n'ayant plus accès à un plancher de droits qui prend soin de l'enfance.

Les enfants scolarisé-es en SEGPA (enfant en retard scolaire), en ULIS (enfants handicapé-es), en UPE2A (enfants non francophones) sont les enfants les plus fragiles du système scolaire, et en général, ils ne disposent pas des aides, des appuis, des prises en charges nécessaires pour un parcours scolaire dans lequel ces classes à effectifs allégés seraient suffisantes pour permettre de réels progrès. Les enseignant-es de ces dispositifs font souvent du mieux qu'ils/elles peuvent dans des bricolages de plus en plus acrobatiques entre des normes numérisées et un réel qui peine à y rentrer.

L'émancipation : À propos de la pédagogie Freinet, tu récuses l'expression "pédagogie alternative". L'alternative ne peut-elle pas être autre chose qu'une bulle isolée de la société, réservée aux riches qui vont à l'école privée ? Faire vivre une alternative pédagogique, n'est-ce pas aussi ouvrir une porte sur une transformation possible de l'école et de la société ?

V. D. : C'est ce que j'ai fait l'essentiel de mon existence : tenter de faire vivre des projets et des fonctionnements coopératifs alternatifs au sein de l'école publique. J'ai eu toute ma vie ou presque toutes les difficultés possibles pour y parvenir et jamais aucun gouvernement n'a aidé réellement les expérimentations : au mieux parfois étaient-elles tolérées, comme à l'époque du CNIRS (Conseil National de l'Innovation et de la Réussite scolaire). Puis... le terme alternatif a été capté par des gens qui souhaitent la promotion d'écoles privées non confessionnelles, mais simplement ségrégatives. On voit fleurir toutes sortes de petites initiatives, de Montessori à Alvarez, et on voit aussi de grands groupes industriels se poulécher les babines, en attendant la

privatisation de moins en moins rampante du "marché" de l'éducation. Ce que Bouygues et Natexys organisent autour des chantiers de construction commence à exister autour de l'éducation.

L'émancipation : Certain-es auteur-es préfèrent parler de "pédagogie radicale", ou encore de "pédagogies critiques", pour bien marquer l'opposition aux pédagogies dominantes et montrer qu'elles s'enracinent dans une critique radicale de la société et dans une perspective de transformation sociale. Que penses-tu de ces expressions, de ces courants pédagogiques ?

V. D. : La pédagogie coopérative, sociale, progressiste suit forcément la réflexion politique qui porte les mêmes adjectifs. Mais parfois les "pédagogies critiques" sont surtout des constructions politiques et non des techniques et des actions pédagogiques au service de ces constructions. La grande force de l'ICEM, du mouvement Freinet, c'est d'être un lieu de débat pédagogique, avec des outils, des techniques, des revues pour adultes et pour enfants, des formations, des liens internationaux dans la plupart des pays du monde, et de regrouper en son sein toutes sortes de militantes et militants de diverses causes sociales, écologistes, féministes, plus ou moins radicaux. La radicalité n'est jamais dans le discours seul, la radicalité est dans l'action. Les militant-es Freinet permettent à leurs élèves de produire des écrits, des dessins, des expériences, de les publier, de s'encourager, de s'entraider, de réfléchir ensemble, de s'organiser, de gérer une association d'enfants, de jardiner sans pesticides, de s'interroger sur tous les sujets, et j'aime cette radicalité en actes réels.

L'émancipation : Pour toi, quelle serait la caractérisation politique la plus pertinente concernant la pédagogie Freinet ?

V. D. : Clairement c'est la coopération. La pédagogie Freinet est née de la lutte contre la guerre, par quelqu'un qui avait souffert dans sa chair de la boucherie de 14. Apprendre aux êtres humains à coopérer et à se respecter dès leur plus jeune âge est l'unique chemin qui permettra de lutter contre la voracité capitaliste en organisant une véritable révolution sociale. Il faudra sans doute se battre, et il faudra du courage et de la détermination, mais ce combat ne sera utile que s'il est mené solidairement par le plus grand nombre. Rien n'est plus urgent aujourd'hui car la planète est à bout de force devant l'avidité du libéralisme. Bien des militant-es d'organisations "radicales" qui passent plus de temps à s'entredéchirer qu'à construire les véritables mobilisations n'ont sans doute pas été élevés dans des classes "Freinet" et cela leur fait défaut.

Propos recueillis par Raymond Jousmet □

Véronique Decker est l'auteure de :

◆ **Trop classe !**, Collection N'autre école n°6, éditions Libertalia, 2016, 126 p., 10 €.

◆ **L'école du peuple**, Collection N'autre école n°9, éditions Libertalia, 2017, 126 p., 10 €.

◆ **Pour une école publique émancipatrice**, Collection N'autre école n°11, éditions Libertalia, 2019, 138 p., 10 €.

À commander à l'EDMP (8 impasse Crozatier, Paris 12^e, 01 44 68 04 18, didier.mainchin@gmail.com)

S'initier à la pédagogie Freinet

*La collection **Pratiques et recherches** des éditions ICEM-Pédagogie Freinet offre un large éventail de partage d'expériences, de témoignages et de réflexions autour de démarches pédagogiques, qui peuvent aller de la maternelle au lycée.*

Quatre publications ou rééditions récentes proposent un ensemble d'outils et d'analyses, qui s'adresse autant aux militant-es déjà expérimenté-es qu'à celles et ceux qui s'interrogent sur leurs pratiques pédagogiques et qui hésitent à franchir le pas vers la pédagogie Freinet.

Démarrer en pédagogie Freinet

La pédagogie Freinet est parfois perçue comme un ensemble complexe de pratiques et de dispositifs indissociables, qu'il faudrait mettre en œuvre d'un seul bloc dès le démarrage. Un tout tellement éloigné des préconisations de l'institution inculquées lors des formations, des contraintes du programme, des injonctions ministérielles, qu'on hésite à s'y lancer. Le propos du numéro 50 de "**Pratiques et recherches**" que l'ICEM vient de rééditer est de répondre aux premiers questionnements, de lever les réticences. S'appuyant sur de nombreux témoignages, ce livret collectif souligne la diversité des modes d'entrée dans la pédagogie Freinet. Beaucoup ont commencé par mettre en œuvre une technique, qui leur semblait répondre à la situation qu'elles/ils vivaient en classe. Les témoins racontent leurs tâtonnements, leurs difficultés, comment elles/ils ont progressivement approfondi leur démarche. Toutes et tous insistent sur l'importance de l'échange, de la mutualisation des expériences, dans le cadre des GD, des stages ou des congrès de l'ICEM. Mais, l'ouvrage y insiste aussi, les approches pratiques ne se suffisent pas à elles-mêmes. Elles s'articulent avec une réflexion sur les valeurs, les postures, l'engagement politique, au sens large.

Pratiques Freinet en maternelle

L'ICEM a réédité sous forme de clé USB le coffret de DVD de 2008, qui porte le même titre, et qui peut compléter le livret **Pratiques et Recherches** n° 36. Cette clé donne accès, via un menu, à une centaine de séquences vidéo, assez courtes, où 15 enseignant-es nous invitent à une visite virtuelle de leur classe. Il ne s'agit ni de donner des recettes

ni de reproduire des modèles figés, mais de suivre le cheminement d'enseignant-es engagé-es depuis plus ou moins longtemps dans le mouvement Freinet et ses groupes de travail, et du coup d'inviter à réfléchir sur ses propres pratiques.

Exploration d'une démarche de tâtonnement expérimental

Sous le titre **Une grille sur un ski** l'ICEM a regroupé un ensemble d'articles de Paul Le Bohec, parus dans la revue **L'Éducateur** en 1977-1978, qui reste d'actualité. Alors qu'il est investi dans la pédagogie Freinet depuis 20 ans, Paul Le Bohec et sa famille partent aux sports d'hiver pour la première fois, et Paul décide d'apprendre à skier.

Sur cette expérience personnelle il applique sa "grille de tâtonnement expérimental", qui lui sert de guide pour consigner ses observations. Il aboutit ainsi à une théorisation du tâtonnement expérimental, qu'il pourra réinvestir dans sa classe. Ce faisant, il définit et explicite ce que recouvre cette démarche centrale dans la pédagogie Freinet.

Les savoirs nés de l'action

Le tâtonnement expérimental s'applique aussi bien à l'enfant en situation d'apprentissage qu'à l'adulte en situation d'enseignement. Mais il ne s'agit pas ici de revenir sur une pratique pour l'améliorer. Il s'agit au contraire d'explicitier et de partager des moments de réussite, pour en obtenir une compréhension la plus fine possible, pour soi-même et pour les autres, qui permettra de s'en emparer, de les reprendre et les transformer. L'entretien d'explicitation est donc un outil pour dégager des savoirs et des modèles théoriques en partant des pratiques, à rebours de ce qu'impose la hiérarchie. Une recherche sur l'action qui s'adresse à toutes celles et tous ceux qui pensent être autre chose que des exécutant-es d'une méthode ou de la lubie d'un ministre.

Raymond Jousmet □

◆ *Démarrer en pédagogie Freinet. Pourquoi ? Comment ?*, **Pratiques et recherches** n° 50, Éditions ICEM-Pédagogie Freinet, août 2005, réédition 2019, 80 p., 12 €.

◆ *La CLÉ maternelle. Pratiques Freinet en maternelle... Aperçus*, **Pratiques et recherches** n° 69, Éditions ICEM-Pédagogie Freinet, mars 2019, clé USB, 32 €.

◆ *Pratiques Freinet en maternelle*, **Pratiques et recherches** n° 36, Éditions ICEM-Pédagogie Freinet, 2002, 15

◆ *Une grille sur un ski. Exploration d'une démarche de tâtonnement expérimental*, **Pratiques et recherches** n° 68, Éditions ICEM-Pédagogie Freinet, avril 2019, 82 p., 12 €.

◆ *Les savoirs nés de l'action*, **Pratiques et recherches** n° 67, Éditions ICEM-Pédagogie Freinet, avril 2019, 90 p., 12 €.

Parents, profs, tous et toutes contre le fichage scolaire !

Au CNRBE, on reçoit aussi des demandes de conseils de la part de parents eux-mêmes enseignant-es qui apprennent les pratiques de fichages scolaires à l'occasion du parcours scolaire de leurs enfants... Et oui, le ministère commence tout juste à les mettre au parfum de ce que sont vraiment les outils qu'ils ou elles sont "forcé-es" d'utiliser sans se poser de questions depuis une dizaine d'année... et des lois qui vont avec, occultées jusqu'à cette année.

Une personne du CNRBE commente une de nos dernières demandes (d'une maman prof) au sujet de la fiche de renseignements pour ONDE, avant qu'on lui prépare une réponse :

"Ça me paraît important de dire ou confirmer à cette maman/enseignante que sa fille est déjà dans le fichier... sauf à venir d'une autre planète. Et si elle n'a pas eu l'info avant cette année, ni croisé la fiche de renseignements avant cette année, elle peut ajouter ça à sa liste d'irrégularités."

Et elle ajoute à juste titre :

"Tant qu'on y est... c'est bientôt la saison des évaluations CP et CE1 et les saisies de résultats qui vont avec. [...] J'espère que les délais de conservation vont faire bondir les parents ! [...]"

Un appel des fédérations de parents au refus de transmission des résultats nominatifs, comme en 2008, donnerait un sérieux coup de main aux enseignant-es qui tentent de ramer à contre-courant... et pour qui la route n'est pas pavée que de roses, il faut bien le dire."

Alors je rebondis sur ces dernières lignes et vous propose encore une idée : un appel aux parents qui ont des associations non blanquériennes, et aux profs informé-es qui sont aussi parents d'élèves : les profs n'ont plus la liberté pédagogique, ni le droit d'expression, donnez-leur un coup de main !!

Faites opposition au traitement numérique des données des évaluations nationales de CP et CE1 concernant vos enfants. Je vous le dis, c'est susceptible d'enrayer la machine à fichage des mêmes, donc c'est une action utile. Deux mois pour vous répondre, pendant lesquels ils sont obligés légalement de cesser le traitement. Il faut les occuper, les bureaucrates, au lieu de les laisser occuper les profs à des tâches nuisibles aux enfants.

Pédagogiquement, renseignez-vous, ça ne sert à rien ; à la rigueur si on vous dit que ça sert aux statistiques du ministère, regardez ce qu'ils en font de leurs stats au ministère !!

Et est-ce une raison pour démoraliser les enfants et la majorité des profs des petits pendant une semaine au lieu de faire les cours qu'ils et elles estiment eux/elles-mêmes utiles à leurs élèves ? Est-ce une raison pour imposer ce traitement de données aux familles comme les autres traitements d'ailleurs... Qu'ils les fassent autrement leurs stats, l'école a mieux à faire avec nos enfants !! RESISTANCE.

Et je vous invite à lire aussi la page "NUMERICOLE" publiée par la fédération SUD éducation (1):



"L'outil numérique doit être utilisé pour le meilleur (la collaboration, le partage, l'ouverture au monde en favorisant les supports, les ressources et logiciels libres) et non le pire (la marchandisation, l'entrée des entreprises dans l'école, le flitage des élèves et des enseignant-es, le remplacement des enseignant-es par des enseignements virtuels en vidéo). On assiste à une opération de propagande invasive destinée à vendre cette technique érigivore et chronophage au détriment de la santé, du développement et des apprentissages des élèves."

Le LSUN (Livret Scolaire Unique Numérique) est un outil d'uniformisation et de formatage des pratiques professionnelles qui prive les personnels d'une partie de leur travail et du sens qu'ils et elles y attachent. Il constitue une surcharge de travail (opérations de saisie fastidieuses) et inquiète les personnels quant à la protection des données relatives aux élèves et à l'utilisation dangereuse qui pourrait en être faite par un nombre important d'institutions (police, justice, services sociaux et municipaux).

Sud éducation exige l'abrogation du LSUN pour s'opposer au fichage des élèves et défendre la liberté pédagogique des enseignant-es."

Dans le primaire et le secondaire, refusons de le renseigner et informons les familles de ses dangers !

(1) <https://www.sudeducation.org/Une-autre-ecole-Precarite-Conditions-de-travail-Numericole-retrouvez-nos-4.html>

Non au fichage des élèves !

“Avec l’instauration de Base élèves (devenu ONDE Outil Numérique pour la Direction d’École), un identifiant unique par élève est attribué dès trois ans et conservé dans une base de données numériques (RNIE) dans laquelle figurent des données personnelles sur l’enfant et sa famille dont on ignore la destination.

SUD éducation se bat pour l’abandon de tous les dispositifs de fichage et de contrôle en ligne : ONDE, Sconet, RNIE, ENT obligatoires, évaluations et résultats numérisés, LSUN, notes mises sur Internet.

Nous voulons une éducation critique aux usages du numérique plutôt qu’une illusoire éducation par le tout numérique.

L’école ne doit pas être un lieu où l’on habitue la population, dès le plus jeune âge, à la surveillance, au contrôle et au fichage.

Abandon des e-formations et retour à la formation en présentiel

En instaurant le système de formation numérique à distance M@gistère, le ministère isole les personnels et s’éloigne de l’idée que nous nous faisons d’une formation digne de ce nom. SUD éducation exige un retour à la formation continue “en présentiel” et sur le temps de service afin de réfléchir et travailler en coopération sur des thèmes choisis par les enseignant-es.”

Élise Camille ☐

Pédagogies critiques et émancipation

En peu de pages, le livre **Les pédagogies critiques** publié chez Agone et co-dirigé par Laurence De Cock et Irène Pereira, nous invite en premier lieu à interroger le vocabulaire le plus communément utilisé en France pour qualifier les pratiques pédagogiques dont on pense qu’elles ont une visée émancipatrice.

Pourquoi parler de pédagogies critiques ?

C’est la question que pose d’emblée Irène Pereira dans l’introduction de cet ouvrage collectif. Elle souligne très opportunément que la notion de “pédagogie alternative” n’est pas forcément antinomique avec l’idéologie dominante et l’économie de marché, comme le montrent par exemple les écoles Montessori.

Elle rappelle aussi qu’en France, de Paul Robin à Célestin Freinet, les pédagogies émancipatrices se sont toujours inscrites dans une critique radicale de la société.

Pourtant, les milieux pédagogiques progressistes actuels, souvent enfermés dans des débats sur les méthodes et les techniques, ont de la difficulté à se démarquer de la récupération néolibérale. La contribution de Jean-Yves Mas montre bien comment s’est opéré ce détournement par l’idéologie dominante, et notamment le “nouveau management”, de certaines thématiques, comme la coopération, le travail en équipe, la pédagogie de projet, ...

Un vaste panorama des pédagogies critiques

L’expression “pédagogie critique” a donc le grand avantage de marquer très nettement l’opposition aux pédagogies prônées par l’institution et le patronat, et de rappeler en permanence qu’elle s’enracine dans une critique radicale des sociétés actuelles.

Elle a aussi l’avantage de renvoyer à un large courant issu de l’œuvre de Paulo Freire, très actif dans de nombreux pays.

Le livre nous invite alors au survol d’un large éventail de pratiques pédagogiques et militantes visant à l’émancipation, c’est-à-dire à s’affranchir de toutes les dominations.

On découvre ainsi les expériences de pédagogie intersectionnelle et la pédagogie queer aux États-Unis, la pédagogie de “critique de la norme” en Scandinavie, la “pédagogie critique décoloniale” en Amérique Latine. Aux États-Unis, l’éducation populaire est aussi le cadre de ces expérimentations. Même si la France reste en retard sur ce mouvement, des expériences de pédagogie critiques y sont aussi menées, comme la pédagogie féministe par le groupe Traces. Laurence De Cock propose des pistes pour “décoloniser l’enseignement de l’histoire”.

Une lecture indispensable pour celles et ceux qui se préoccupent de pédagogie émancipatrice et qui militent pour une autre école dans une autre société.

Raymond Jousmet ☐

◆ **Les pédagogies critiques**, Laurence De Cock et Irène Pereira (dir.), Agone, 2019, 140 p., 12 €. À commander à l’EDMP (8 impasse Crozatier, Paris 12^e, 01 44 68 04 18, didier.mainchin@gmail.com)

Vers une nouvelle guerre scolaire

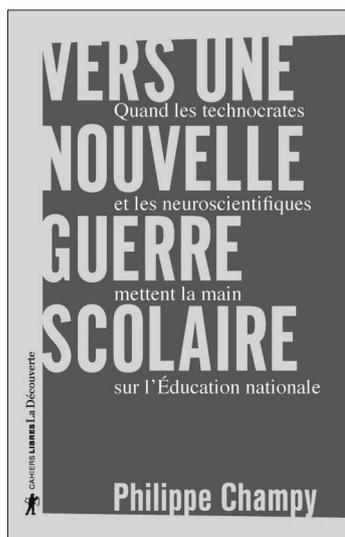
*Philippe Champy, spécialiste des sciences de l'éducation qui a été directeur des éditions Retz, vient de publier aux éditions La Découverte **Vers une nouvelle guerre scolaire, quand les technocrates et les neuroscientifiques mettent la main sur l'éducation nationale.***

L'auteur y montre magistralement en 292 pages, comment cette nouvelle guerre, menée tambour battant avec la "réforme" technocratique et dirigée de J.M. Blanquer, est inédite et particulièrement préoccupante.

Reformater l'Éducation nationale

En effet, après que "l'aile néo-libérale, ou libérale oligarchique, ait pris le pouvoir, bien avant Macron, en plaçant ses hommes dans tous les ministères", il s'agit pour elle de reformater l'Éducation nationale au pas cadencé : réduire encore et encore le budget de l'éducation, mettre au pas les professeurs en entravant leur autonomie et leur liberté pédagogique, mettre en concurrence les établissements, financer plus encore le privé (cf obligation scolaire à trois ans), verticaliser plus encore le système avec l'appui de "nouveaux experts" dont certains sont "neuroscientifiques".

Leur but : imposer les méthodes pédagogiques au motif qu'elles relèveraient de leur discipline ! Avec l'appui aussi des géants du numérique qui prendraient la place des "anciens" services publics, abandonnés pas à pas par l'État.



Faire émerger un marché scolaire

Il s'agit donc de faire survenir l'avènement d'un marché scolaire et éducatif, globalisé, "allégé" des charges de locaux et d'enseignement dans lequel des groupes privés bancaires, d'assurance et de santé pourraient se positionner.

Élitisme renforcé, école "neuro-individualiste", articulé avec liberté pédagogique piétinée. Ce livre peut nous aider à rester debout : il y a dix ans naissait le mouvement des désobéisseurs, aujourd'hui, lire P.Champy permet de mieux comprendre ce qui est à l'œuvre et à la manœuvre.

Il est urgent de dire NON, ça ne passera pas par nous et faire notre métier de manière éthique, "éduquer c'est allumer un feu" écrivait Montaigne, c'est cela qui sera notre chef d'œuvre !

Emmanuelle Lefevre □

◆ *Vers une nouvelle guerre scolaire, quand les technocrates et les neuroscientifiques mettent la main sur l'éducation nationale*, Philippe Champy, Éditions La Découverte, collection Cahiers libres, août 2019, 320 p., 20 €.

À commander à l'EDMP (8 impasse Crozatier, Paris 12^e, 01 44 68 04 18, didier.mainchin@gmail.com)

Almanach d'histoire ouvrière

10 novembre 1994 : dans un entretien au Figaro, le secrétaire général de la CGT envisage que la confédération quitte la FSM. La Fédération Syndicale Mondiale est une organisation internationale liée au bloc de l'Est. Elle est très hétérogène, mêlant d'authentiques syndicats (la COSATU sud-africaine)... et des pseudo-syndicats composants de l'appareil d'État. La direction de la CGT constate la décadence de la FSM après la fin du "bloc de l'Est", mais sait aussi que la quitter est une condition pour intégrer la Confédération européenne des syndicats. Celle-ci regroupe presque toutes les confédérations syndicales d'Europe de l'Ouest, mais elle aussi a un caractère "syndical" discutable : c'est plus une structure institutionnelle de l'Union européenne, et en tant que telle zélatrice de la politique de la Commission (soutien bruyant à tous les traités néo-libéraux comme celui de Maastricht). Le congrès de la CGT de 1995 acte le départ de la FSM avec seulement 8 % de contre, mais depuis quelques années le débat sur ce sujet a repris dans la CGT.

Contre la répression en Catalogne

Le 18 octobre, cinq “marches de la liberté” contre la condamnation des dirigeants indépendantistes ont convergé vers Barcelone rassemblant plus de 500 000 personnes dans une gigantesque manifestation. Ci-dessous, le communiqué d’Émancipation Lyon-69 qui a participé au rassemblement de solidarité organisé à Lyon le 17 octobre.

De très lourdes peines de prison ont été prononcées (le lundi 14 octobre 2019) par le Tribunal suprême espagnol à l’encontre de dirigeants catalans indépendantistes. Neuf d’entre eux, ont été condamnés à des peines allant de 9 à 13 ans de prison.

Leur crime ? Avoir organisé un référendum en Catalogne, le 1^{er} octobre 2017, référendum non reconnu par l’État central espagnol et dont la tenue avait occasionné une brutale répression menée par la police espagnole.

Il n’a pas suffi au pouvoir central de juger ce vote nul et non avenu, non conforme à la Constitution : leurs organisateurs sont condamnés pour sédition.

Mais de quelle Constitution parle-t-on ? Il s’agit de la constitution de 1978 héritée de l’État franquiste, une constitution instaurant la monarchie, refusant la République, niant le droit des peuples inclus dans les frontières espagnoles à décider de leur propre avenir, une constitution organisant la continuité de l’ancien appareil d’État franquiste dont le Tribunal suprême est chargé d’assurer la préservation.

Petite précision illustrative : la section administrative de la Cour suprême a considéré récemment que “*Franco avait été chef de l’État dès le 1^{er} octobre 1936 et ceci jusqu’à son décès*”. Faut-il commenter ?

Quelle que soit la position que l’on puisse avoir vis-à-vis de la revendication d’indépendance de la Catalogne, force est de constater que ce verdict inique n’a qu’une fonction ; essayer de briser l’aspiration des différents peuples de l’État espagnol à en finir avec la monarchie,



avec l’aspiration à la République et à l’indépendance ou à l’autonomie.

Ces neuf élus doivent être mis en liberté immédiatement, leur procès annulé.

Il appartient aux organisations françaises des travailleurs (en particulier aux syndicats) de se prononcer en ce sens.

Nous dénonçons le silence complice du gouvernement français et de l’Union européenne.

En Catalogne, vendredi 18, jour de grève générale, cinq marches – dont une partant de Girona – convergent à Barcelone.

**Émancipation Lyon 69,
le 17 octobre 2019** □

<https://www.emancipation69.fr/>

Note : Le Premier ministre Sánchez a déclaré que le verdict sera appliqué dans sa totalité conformément à la séparation des pouvoirs qui serait dictée par cette Constitution. Constitution qu’il défend en affirmant que les Catalans l’avaient approuvée avec la plus forte majorité du pays. Mais c’était en 1978... Il écarte ainsi toute amnistie.

Et le Premier ministre menace une nouvelle fois de supprimer les libertés démocratiques en Catalogne, en recourant à l’article 155 déjà utilisé il y a deux ans.

Par ailleurs Sánchez oublie que, comme le rappelle Pablo Iglesias, “*en Espagne, on a amnistié les terroristes Barrionuevo et Vera ainsi que le chef du coup d’état du 23 février 1981*” (Barrionuevo fut ministre de 1982 à 1991 et organisa des groupes terroristes contre les indépendantistes basques. Il fut aidé par Rafael Vera, secrétaire d’État, dans ce qu’on appela la guerre sale contre l’ETA).



Monde arabe :

le retour de la lutte des classes.

En Irak, sur fond de massacre et de fragmentation du pays avec l'invasion occidentale, les principaux affrontements étaient dits ethniques ou religieux depuis des années. Pourtant déjà, lors des élections de 2018, une coalition comprenant les "sadristes" (un parti chiite des quartiers populaires) et le parti communiste était arrivée en tête devant les listes soutenues par l'Iran ou les États-Unis. Un technocrate, Adel Abdel-Mehdi était devenu Premier ministre. Depuis le 1^{er} octobre, le pays connaît de très importantes manifestations contre les pénuries et la corruption. Le pétrole irakien coule à flot, mais la population n'en tire aucun bénéfice. Le Premier ministre a ordonné à son armée de tirer dans la foule. Le bilan provisoire est de plus de 100 mort-es et des milliers de blessé-es. Les Sadristes exigent la démission d'Abdel-Mehdi.

Au Liban, l'ancienne puissance coloniale française avait installé en 1943 un système confessionnel clientéliste qui a survécu à la guerre civile. Déjà en 2015-16, un important mouvement populaire s'était dressé contre l'absence de traitement et de solution pour les ordures du pays, ce qui a rendu certaines zones inhabitables. Cette fois, dans toutes les régions du pays, les Libanais-es sont descendu-es dans la rue par centaines de milliers. C'est la décision d'instaurer une taxe sur What's App pour essayer de combler le déficit abyssal du budget de l'État qui a déclenché le mouvement. Ce qui est remarquable c'est que tous les grands partis, qui sont en coalition au pouvoir en se neutralisant les uns les autres, ont essayé en vain d'empêcher

cette déferlante populaire. Les revendications sont simples : la fin de la corruption et du système politique confessionnel.



Rojava

L'insurrection syrienne de 2011 n'aura été que brièvement un affrontement entre le peuple et la dictature. Il y a eu pour sauver Assad l'intervention militaire de la Russie, de l'Iran et du Hezbollah. Il y a eu l'intervention massive des djihadistes financés et armés par les pays du Golfe. Parallèlement les troupes occidentales sont arrivées, officiellement pour combattre ces mêmes djihadistes, alors que ceux-ci sont armés par leurs alliés saoudiens. Il y a maintenant, sur fond de poker menteur, l'invasion turque du Rojava. Tout content d'avoir pu vendre des armes à la Turquie pourtant membre de l'OTAN, Poutine a donné son feu vert.

Aux abois dans son propre pays où il a perdu les élections municipales et où la crise économique est sévère, Erdogan (avec la bénédiction de Trump et l'aide d'Al Qaïda) exacerbe le nationalisme et le racisme contre les Kurdes. Son armée s'est déjà livrée à un véritable nettoyage ethnique à Afrin. La fuite de milliers de civil-es devant l'armée turque vise aussi à entraîner la fin d'une expérience sociale qui avait donné de nombreux espoirs. Les sacrifices des combattant-es du Rojava face aux djihadistes n'auront pas empêché le comportement honteux des dirigeants occidentaux qui ne soutenaient le Rojava que dans la mesure où les djihadistes étaient emprisonnés sur place.

Les témoignages parlent d'exécutions sommaires et de viols commis par les troupes d'Erdogan. Et le dictateur Assad essaie de promouvoir son image en s'autoproclamant défenseur des Kurdes.



Chili

L'armée chilienne tirant sur les civil-es, violant ou faisant disparaître des opposant-es, cela rappelle 1973 et les longues années de la dictature de Pinochet. À l'heure où ces lignes sont écrites, les associations de droits de l'homme parlent de

42 mort-es. Malgré la répression, la population continue de descendre très massivement dans la rue. L'élément déclencheur, l'augmentation du prix des transports en commun, a vite été dépassé.

Les admirateurs du néo-libéralisme n'ont jamais cessé de s'extasier devant ce que Pinochet a construit : des retraites et une protection sociale entièrement livrées au privé, des universités très chères inaccessibles aux pauvres, un chômage limité par l'explosion de la précarité, une croissance et une inflation conformes aux souhaits du FMI. Avec en prime 1% de la population qui détient le tiers des richesses. Le président Pinera, homme le plus riche du pays, représente totalement cette oligarchie héritière de Pinochet. C'est tout ce système, que la gauche chilienne n'a jamais voulu remettre en cause lors de ses longues années au pouvoir, que la rue veut détruire.



Équateur

Le président a beau avoir comme prénom Lenin et avoir été autrefois le vice-président de Rafael Correa, il est devenu un néolibéral décomplexé et a accepté la demande du FMI de supprimer les subventions sur le carburant et de licencier des milliers de fonctionnaires. Quand les peuples indigènes ont occupé Quito et bloqué les routes, il a envoyé l'armée qui a tiré et le gouvernement s'est retiré à Guayaquil.



Égypte

Ça n'a certes pas duré. Mais le peuple égyptien a osé défier le dictateur Sissi. Place Tahrir au Caire et à Suez, ils/elles ont crié par milliers pour la première fois depuis 2013 : "Sissi, va-t-en". Ce n'est qu'un premier coup de semonce.



Algérie

Pour l'instant, le système tient : il continue d'emprisonner sans motif qui il veut, des corrompus d'un autre clan, mais surtout des opposant-es et des manifestant-es. Malgré toutes les tentatives pour masquer la réalité, le clan du général Gaïd Salah détient la totalité du pouvoir. Pour combien

de temps ? Les seuls qui se présentent pour l'instant aux élections présidentielles de décembre sont des anciens ministres de Boutéflika, à la base sociale très réduite. Le nouvel "homme fort" a 79 ans. Pour les manifestant-es qui continuent à se rassembler chaque semaine, il est l'ultime rempart d'un système à abattre.



Tunisie

Depuis la révolution, la bourgeoisie néolibérale et les Islamistes d'Ennahdha ont alterné au pouvoir. Sur fond d'abstention massive et de désenchantement, les partis traditionnels ont été laminés et un illustre inconnu, Kaïs Saïed, a été largement élu président, son "honnêteté" ayant été le principal facteur d'adhésion des électeurs et électrices. La gauche, émietée comme partout, a quasi disparu. Il n'existe pas pour l'instant de projet politique pour changer un modèle économique qui n'offre aucun espoir à la grande majorité de la population.



Catalogne

Dix ans de prison pour avoir essayé d'organiser un référendum ! Quoi qu'on pense de l'indépendantisme catalan, il est évident que l'idéologie franquiste imprègne encore totalement la "justice" espagnole. Déterrer la momie de Franco ne suffit pas. Si les "socialistes" espagnols étaient intelligents, ils auraient profité de leur passage au pouvoir pour déclarer une amnistie et rétablir le statut de large autonomie de la Catalogne que la droite avait abrogé. Si...



Halle

L'attentat contre la synagogue de Halle en Allemagne a fait deux mort-es. Au passage, le restaurant turc voisin a été mitraillé. Le tueur imite ceux qui, de Christchurch à Pittsburgh, renouent partout dans le monde avec le terrorisme nazi des années 30. Le silence des dirigeants sionistes qui n'ont jamais cessé d'essayer de diaboliser l'extrême droite est assourdissant.

Pierre Stambul □

Bacurau

Juliano Dornelles était chef décorateur des deux premiers longs métrages de Kleber Mendonça Filho ainsi que d'un court métrage : Recife Frio. C'est au festival de Brasilia que leur vient l'idée de la réalisation commune d'un film qui se passerait dans la région pauvre et infertile du Nord-Est du Brésil, le sertao.

Juliano Dornelles lors d'une interview par l'Association Française des Cinémas Art et Essai affirme que "ce grand Festival, par sa diversité, ses insuffisances et ses contradictions les a poussés à montrer les personnes de cet autre monde pauvre et isolé qui se vengent de ceux/celles qui les ont toujours vues comme simples, fragiles etc. alors qu'elles sont tout aussi complexes et intéressantes".

On retrouve dans cette œuvre ce mélange de réalisme implacable et d'imaginaire surréaliste qui caractérisait le cinéma brésilien des années 60, participant au mouvement de contestation mondial qui chez nous aboutit à la floraison de mai 68.

Glauber Rocha et d'autres firent servir le mythe à la dénonciation des inégalités, exactions, injustices. Ils renouvelèrent du même coup les formes esthétiques, mêlant légendes, danses et chansons à l'action proprement dite.

C'est avec la même vigueur et liberté qu'est élaborée cette fable d'un village rayé de la carte qui s'obstine à exister, fort de sa vie communautaire et des liens qu'elle engendre et entretient. La dimension fantastique intègre la présence d'OVNIS produits par une faction américaine clandestine chargée d'épurer physiquement le territoire. Le contraste de cette pseudo modernité avec la misère des paysan-nes survivant comme dans le passé – voitures vétustes et portables exceptés – est donc maximum.

De superbes paysages (le film est tourné en format panoramique Panvision) sont le fond serein, impassible, de scènes extrêmement violentes où rien des poursuites et exécutions, du sang, de la mort, ne nous est épargné.

Sans doute le film n'aurait-il rien perdu à s'épargner le recours à la science-fiction. L'inhumanité des agresseurs fascistes suffisait à démontrer, juste avant l'élection de Bolsonaro qui redonne à l'oeuvre une neuve actualité, ce qui menace le Brésil et bien d'autres pays. Les réalisateurs justifient cette audace par les effets de la mondialisation jusque dans ces régions délaissées : "Aujourd'hui dans le Nordeste on trouve des vêtements et des technologies de masse chinois, des couleurs, une architecture et un accès à l'eau ou à l'Internet qui fait que cette région échappe à son

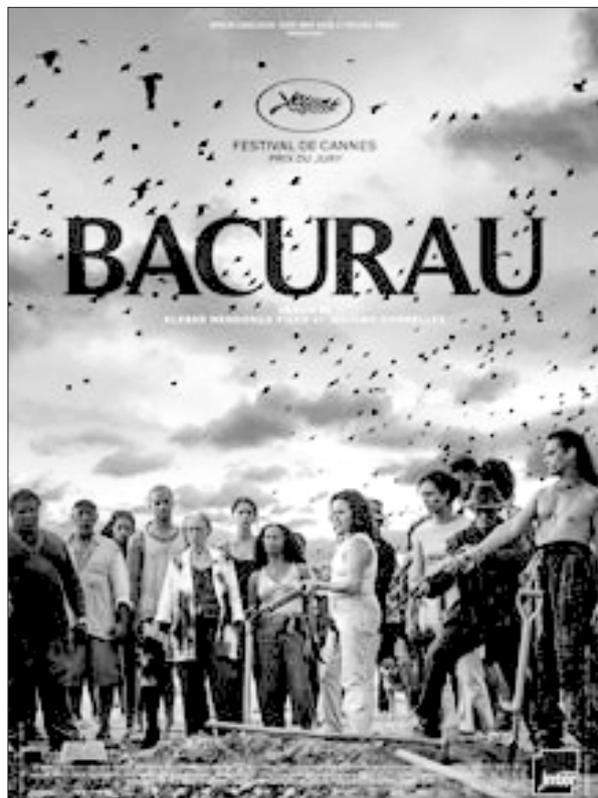


image traditionnelle et aux clichés véhiculés par certains films et feuilleton télévisés".

Le jeu des acteurs et des actrices, jusque dans la violence, reste mesuré dans l'ensemble, tout de dignité, hormis au début, le délire d'une femme médecin lors de l'enterrement de la matriarche du village ; sans doute parce que la psychologie doit s'effacer devant la dimension politico-philosophique du scénario.

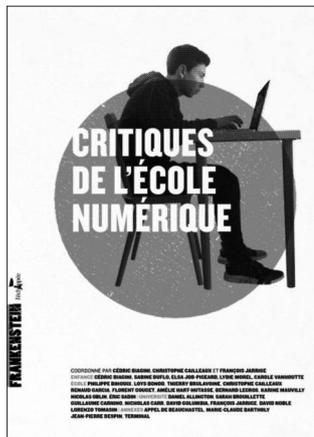
Deux heures durant on se laisse porter par cette magie rose et noire, entre contemplation et émotions fortes, images d'une nature majestueuse et suspense dramatique d'où émerge, à notre soulagement, un espoir de justice et de paix.

Marie-Claire Calmus □

◆ **Bacurau** de Kleber Mendonça Filho et Juliano Dornelles, Brésil-France, 2019.

Critiques de l'école numérique

L'idée que l'école telle qu'on la concevait jusqu'à maintenant



est obsolète et qu'elle doit, s'adapter à un monde contemporain ultraconnecté, a triomphé. Injonction est faite aux enseignantes, à s'en remettre les yeux fermés au numérique. Rares sont celles et ceux qui osent s'exprimer publiquement pour remettre en cause ces orientations, aux conséquences désastreuses pour notre psychisme et nos sociétés. Ce livre leur donne la parole et montre que les processus en cours ne sont ni "naturels", ni inéluctables. Enquêtes, analyses, témoignages d'expériences quotidiennes, éclairent les soubassements théoriques et les arrière-plans économiques de la numérisation de l'éducation, de la petite enfance à l'université. Autant de contrepoints qui expriment un refus de se laisser gouverner par des technocrates qui entendent révolutionner nos vies.

Critiques de l'école numérique, coordonné par Cédric Biagini, Christophe Cailleaux, François Jarrige, éditions L'échappée, octobre 2019, 448 p., 25 €.

Petite histoire du gaz lacrymogène

D'abord utilisé sur les champs de bataille de la Première Guerre mondiale, le gaz lacrymogène fut peu à peu intégré à la panoplie du maintien de l'ordre civil aux États-Unis puis partout dans le monde. Il constitue par ailleurs un fructueux produit pour l'industrie de l'armement. Irréprochablement



documenté, ce livre décrit comment l'usage de ce gaz de combat a causé, par milliers, des blessures graves, des traumatismes, des mutilations, des asphyxies, des décès – mais aussi comment il s'inscrit dans un processus de maîtrise, par la force brute, des foules et de l'espace public. L'autrice réalise une enquête saisissante sur les

fabricants et leurs relations avec les dictatures employant une politique offensive qui exclut le droit d'expression et celui de manifester.

Petite histoire du gaz lacrymogène, Anna Feigenbaum, éditions Libertalia, septembre 2019, 321 p., 17 €.

Sur les traces des migrants

Confronté-es à la violence du refus de l'asile et de l'accueil, les exilé-es élaborent des contre-conduites pour résister à leur déshumanisation programmée, à la politique qui vise à les faire disparaître. Ce livre entreprend de redonner un nom et une histoire à ces silhouettes errantes bloquées aux frontières. En suivant un petit groupe d'exilé-es de Calais à Londres, le livre nous parle de leurs motifs, de leurs craintes, de leurs rêves. Il nous fait éprouver les conditions de vie que le gouvernement impose aux migrant-es sans statut, les effets concrets des

politiques européennes de non-accueil, la façon dont ils,elles s'y adaptent et résistent. Il évoque enfin les relations avec les bénévoles, les citoyen-nes, qui défendent de nouvelles formes d'hospitalité militante.

De Calais à Londres, sur les traces des migrants, Sophie Djigo, éditions Le bord de l'eau, septembre 2019, 208 p., 20 €.

La conjuration des ego

Et si l'individualisme et le libéralisme, qui déterminent si fortement nos manières de voir le monde, façonnaient aussi les mouvements politiques engagés pour la justice sociale et l'émancipation ? Aude Vidal interroge les nouveaux féminismes radicaux. Le renouveau que connaît aujourd'hui le mouvement semble également le déborder sur ses marges : prostitution, inclusion des femmes trans et des personnes non-binaires, difficile articulation avec les pensées queer et décoloniales sont l'occasion d'autant de frottements/conflits. Ringard et étriqué, le féminisme hérité de la deuxième vague ? Ou bien le foisonnement des féminismes d'aujourd'hui ne serait-il pas l'occasion de dérives libérales ? Comment accueillir ces questions qui renouvellent le féminisme, souvent de manière stimulante ou salutaire, sans rien céder sur la défense des femmes et de leur intégrité ?

La conjuration des ego féminisme et individualisme, Aude Vidal, éditions Syllepse, octobre 2019, 96 p., 7 €.



NOTRE LIBRAIRIE L'EDMP

8 impasse Crozatier - Paris 12 - tel 09 75 51 19 62

OUVERTE

LE MERCREDI DE 15H à 17H

Elle peut fournir tous les livres. Il suffit d'en donner le titre, l'auteur, l'éditeur et éventuellement la collection.

par courrier ou par mel :
didier.mainchin@gmail.com

**en indiquant l'adresse de livraison
et un contact tel ou mel**

CHÈQUE À L'ORDRE DE L'EDMP APRÈS LIVRAISON

(Vous faites confiance aux libraires pour les prix :
ou vous fait confiance pour le paiement)

Sauver le local Crozatier : On l'a fait !

L'acte d'achat du local par l'association EDMP (L'Émancipation par la Diffusion de Médias Progressistes) a été signé le 18 février 2019. Notamment grâce aux contributions de nombreux/ses lecteurs/trices de notre revue, que nous tenons encore à remercier ici. On a fait le plus gros. Il reste à payer les mensualités du prêt et à financer les travaux pour améliorer l'agencement du local : le soutien de touTES reste d'actualité !

Pour permettre d'améliorer l'agencement du local EDMP vous pouvez :

- verser un apport à l'association par virement sur le compte BRED
L'ÉMANCIPATION DIFF MÉDIA PROG,
IBAN : FR76 1010 7001 3300 8200 4850 025 ; BICS : BREDFRPPXXX
- ou par chèque, sur le compte ci dessus, à envoyer à EDMP 8 impasse Crozatier 75012 PARIS

Et contribuer au remboursement du prêt par un virement bancaire régulier de 5 à 20 € par mois (ou plus) sur le même compte ci-dessus, et en devenant ainsi, si vous le désirez, adhérentE de l'association EDMP.

Pour toutes informations, précisions, propositions contactez-nous : par mail (edmp@numericaible.fr) ou par téléphone (0620555761).

Une souscription pour L'Émancipation

Cher-e lecteur-e,

Tu le sais aussi bien que nous, car tu fréquentes probablement de près ou de loin le militantisme : publier une revue militante est un engagement, au service d'un objectif de changement social et éducatif.

La presse militante est en crise, chaque année des revues disparaissent ou sont mises en difficulté. Les facteurs sont multiples : concurrence d'autres sources d'informations (qui ne remplacent pas l'élaboration politique et idéologique), difficultés du mouvement syndical et des mouvements sociaux de manière plus générale, augmentation des coûts qui impacte durement la presse indépendante des pouvoirs et des puissances d'argent.

Dans cette situation, malgré une stabilisation de ses abonnements, notre revue n'est pas non plus épargnée. Son équilibre financier – donc à terme son existence – est menacé.

Dès lors, nous faisons appel à la solidarité militante. Nous recevons régulièrement des encouragements d'abonné-es et de lecteur-es ; y compris quand ils/elles sont en désaccord avec le contenu de certains articles, l'intérêt qu'ils/elles y trouvent est peu contesté.

Nous rappellerons ici sans insister davantage qu'il est très rare de trouver des revues qui croisent les engagements militants, y compris dans le cas d'appartenances syndicales diverses... dans un contexte où les tendances au cloisonnement sont de plus en plus fortes.

Nous ne reviendrons pas longuement non plus sur d'autres particularités de notre revue (voir encadré page 36), ni sur l'héritage historique qu'elle représente pour le syndicalisme enseignant. Ni sur le fait que cette revue est aussi en lien avec une réalité militante plus globale : intervention syndicale, participation de camarades aux différentes luttes, implication dans l'EDMP, un des rares lieux militants bénévoles et financièrement indépendants à Paris.

Nous ouvrons donc une souscription pour défendre la revue **L'Émancipation syndicale et pédagogique**. Cette souscription est permanente, au sens où elle durera au moins sur l'année scolaire en cours. Tous les dons même modestes (nous n'ignorons pas le recul du pouvoir d'achat de la population), sont les bienvenus : si nous ne croyons pas à la théorie du "ruissellement", en revanche comme militant-es nous savons que c'est le collectif qui fait la force.

L'équipe de L'Émancipation

Pour participer :
<https://www.lepotsolidaire.fr/pot/6x2ztgk8>

(n'hésite pas à prendre contact avec le trésorier de la revue – coordonnées indiquées ci-dessous pour toute question pratique ou complément d'information).



Écrire en lettres d'imprimerie

Nom et prénom
Adresse.....
Code postal..... Ville.....
Adresse mel

Je m'abonne à la tribune de libre expression *L'Émancipation syndicale et pédagogique*

Abonnement **Réabonnement**

Montant de mon abonnement :

Je soutiens *L'Émancipation syndicale et pédagogique*

En participant à la souscription permanente

Montant de ma participation :

J'adresse mon chèque à **Pierre Stambul, 27 promenade du grand large, 13008, Marseille**
(chèque à l'ordre des Ami-e-s de l'Émancipation)
ou j'effectue un virement sur le compte Les Ami-e-s de l'émancipation (Caisse d'épargne)
IBAN : FR76 1131 5000 0108 0058 8034 722
Pour joindre le trésorier : pierre.stambul@orange.fr

1 an = 10 numéros

Abonnement de soutien (salaire mensuel supérieur à 2200 €)	65 €
Abonnement	45 €
Abonnement à tarif réduit (revenu mensuel inférieur à 1300 €)	23 €

Envois doubles : ajouter 10 €

Envois pour diffusions, étudiantEs, chômeurs, chômeuses, précaires : nous contacter.

Notre revue est ouverte à touTEs celles et ceux qui partagent nos objectifs et s'inscrivent dans nos références, ainsi qu'aux collaborateurs et collaboratrices occasionnellEs que nous pourrions solliciter.

Les articles sont écrits sous la responsabilité de leurs auteurEs. Seuls ceux signés "*L'Émancipation syndicale et pédagogique*" engagent l'ensemble de la revue.

2 Édito

- 2 Construire le mouvement du 5 décembre et ses suites

3 Actualité

- 3 Souffrance ou maltraitance au travail !
- 6 Un TAG ? Une GAV !
- 9 Contre la casse des retraites,...

10 Économie et société

- 10 Une même politique contre les réfugiés
- 12 Le langage inclusif : pourquoi, comment
- 16 L'hébergement d'urgence en question

17 Dossier

Aspects de la pédagogie Freinet

28 École

- 28 Parents, profs, tous et toutes contre le fichage scolaire !
- 29 Pédagogies critiques et émancipation
- 30 Vers une nouvelle guerre scolaire

31 International

- 31 Contre la répression en Catalogne

32 Un mois dans le monde

33 Culture

- 33 Cinéma : Bacurau

34 Notre librairie

- 35 Une souscription pour L'Émancipation

36 Chronique des sexismes ordinaires

Le prochain numéro de **L'Émancipation syndicale et pédagogique** sera daté du 2 décembre.

PARCE QUE C'EST AUSSI UNE FORME DE HAINE Chronique des sexismes ordinaires

Stop aux violences sexistes et sexuelles

Nous appelons toutes celles et tous ceux qui veulent en finir avec les violences sexistes et sexuelles et avec les féminicides à marcher le samedi 23 novembre, à Paris.

Chaque jour, dans notre pays, des femmes sont victimes de violences psychologiques, verbales, économiques, médicales, physiques ou sexuelles. Une femme meurt tous les deux jours assassinée par son compagnon ou son ex-compagnon. Qu'elles aient lieu à la maison, au travail ou dans la rue, les violences ne sont pas une fatalité. Jamais.

Avec cette marche, nous dirons notre exigence d'un monde dans lequel les violences n'ont pas leur place. Les femmes et les enfants, aujourd'hui victimes de violences, peuvent être protégé-e-s. Les femmes et les enfants en danger peuvent être mis-es en sécurité. Les criminels doivent être sanctionnés.

Avec cette marche, nous rappellerons que c'est notre droit fondamental de vivre à l'abri des violences. Ce droit est chaque jour bafoué dans une indifférence qui nous sidère.

Avec cette marche, nous ferons entendre nos voix dans chaque famille, entreprise, administration, quartier, école, hôpital et association. Dans tous les espaces de vie, la question des violences doit être posée. Et traitée.

Avec cette marche, nous porterons la voix de toutes celles qui, parmi nous, cumulent les violences en raison de leur situation de handicap, de vulnérabilité, de leur âge, de leur origine sociale, de leur statut de migrantes, de leur orientation sexuelle, de leur identité de genre ou parce qu'elles sont racisées.

Avec cette marche, nous porterons la voix des milliers d'enfants victimes ou co-victimes de violences. Nous dénoncerons les décisions de justice qui relaxent des pédocriminels en bafouant les droits les plus élémentaires des enfants.

Avec cette marche, nous porterons la voix de celles qui ne peuvent plus parler. Celles qui ont été assassinées parce qu'elles étaient des femmes. Nous n'arrivons plus à compter les cas où les féminicides auraient pu être évités. Nous proclamerons notre colère de voir que les pouvoirs publics leur ont tourné le dos, classant leurs plaintes, refusant d'entendre leurs appels à l'aide.

Avec cette marche, nous ferons en sorte que les pouvoirs publics prennent enfin des mesures à la hauteur. Les demi-solutions ressassées depuis des décennies ne fonctionnent pas. Un Grenelle ne suffira pas. Le gouvernement doit passer à la vitesse supérieure et débloquer un milliard d'euros pour financer des politiques publiques qui touchent l'ensemble de la population. La société est prête à se mettre en mouvement contre les violences. Il manque aujourd'hui la volonté politique et les moyens.

Les solutions pour faire sortir la France des violences existent. Mieux, elles sont connues et reconnues. Les associations de terrain en parlent. Sans cesse. Parmi elles : formation des professionnel-le-s à détecter les violences et à réagir de manière efficace, ouverture de places pérennes d'hébergement dans des lieux dédiés, démultiplication des ordonnances de protection et systématisation des bracelets électroniques pour les compagnons violents condamnés, campagnes de communication continues et nationales sur le modèle de celles que l'on a connues pour la sécurité routière, prévention obligatoire et systématique à l'école, obligation faite aux entreprises de prévenir effectivement les violences sexistes et sexuelles au travail et de protéger les femmes victimes de violences conjugales.

Le 23 novembre nous marcherons. Nous exprimerons notre force, notre colère et notre détermination. Nous sommes déjà des milliers. Et nous allons en finir avec les violences sexistes et sexuelles.

Rejoignez-nous.

Une revue pas comme les autres...

L'Émancipation syndicale et pédagogique est une revue unique dans le mouvement syndical, et cela bien au-delà de l'Éducation nationale. Dans une période d'éparpillement du syndicalisme, y compris dans l'Éducation, des militantEs qui ont fait des choix de syndicalisation différents (à la FSU, à SUD Éducation, à la CNT ou à PAS, à la CGT ou à l'UNSA) regroupéEs autour de la revue **L'Émancipation**, font chaque mois le pari qu'il est possible de publier une revue nationale qui rende compte des luttes et soit un outil pour celles à construire. **L'Émancipation** se veut une tribune libre ouverte à ses lecteurEs et donc capable de publier des articles contradictoires. Notre revue n'est inféodée à aucune structure politique ou syndicale, ses colonnes sont ouvertes à tous celles et ceux qui partagent ses objectifs, qui veulent faire connaître et soumettre au débat une analyse, un point de vue, réagir... De l'actualité immédiate en passant par des dossiers (laïcité, droits des femmes, syndicalisme, précarité...), des comptes rendus d'expérience professionnelle ou la présentation d'ouvrages récents concernant le monde éducatif et social, le mouvement ouvrier et son histoire, nous tentons d'être présentEs chaque mois dans un millier de boîtes à lettres. Tout le travail de mise en forme de chacune des pages est le fait d'une petite équipe de militantEs qui assurent ces tâches après leurs cours sans décharge syndicale. **L'Émancipation** est vraiment l'œuvre des travailleurEs eux-mêmes. En 2010 nous avons célébré le centième anniversaire de notre revue, la plus ancienne du syndicalisme enseignant. Aidez-nous à continuer. Lisez et faites lire notre revue. Abonnez-vous à **L'Émancipation syndicale et pédagogique** !

* E, comme *Émancipation syndicale, pédagogique, et féministe*. Depuis 2003 la rédaction de la Revue a choisi de féminiser ses articles.

L'équipe de la revue ☐